



UCL
Université
catholique
de Louvain



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Plan de suivi de l'évaluation Aeqes dans le domaine des Sciences sociales

Rapport d'étape 2013

2013

Table des matières

Chapitre 1. Activités réalisées depuis le calendrier et plan de suivi initial	7
Chapitre 1.1. La situation de l'UCL	7
Chapitre 1.2. Le travail sur les objectifs et les contenus de programme	8
1.2.1. L'ambitieux chantier des <i>Learning Outcomes</i> à l'Université catholique de Louvain	8
1.2.2. Les réformes de programme déjà engrangées en 2013.....	9
Le baccalauréat en sociologie et en anthropologie	10
Le baccalauréat en sciences humaines et sociales.....	12
Le Master 120 en sociologie.....	12
Le Master 120 en anthropologie	13
Le Master 60 en sociologie et en anthropologie.....	14
Le Master 120 en sciences du travail, le Master 60 en sciences du travail et les Master 120 en gestion des ressources humaines.....	14
Le Master 120 en sciences de la population et du développement	15
Chapitre 1.3. Les mesures universitaires et les mesures facultaires.....	16
Chapitre 1.4. Remarques concernant certains programmes	17
Compléments d'information concernant le Master 120 en anthropologie.....	17
Compléments d'information concernant le Master 120 et le Master 60 en sciences du travail, le Master 60 en gestion des ressources humaines	19
Compléments d'information concernant le Master 120 en sciences de la population et du développement	21
Chapitre 2. Activités à réaliser (après 2013)	22
Chapitre 2.1. La situation de l'UCL	22
Chapitre 2.2. Le travail sur les objectifs et les contenus de programme	22
Le baccalauréat en sociologie et en anthropologie	23
Le baccalauréat en sciences humaines et sociales.....	25
Le Master 120 en sociologie.....	25
Le Master 120 en anthropologie	26
Le Master 60 en sociologie et en anthropologie.....	26
Les Masters (120 et 60) en sciences du travail et en gestion des ressources humaines	27
Le Master 120 en sciences de la population et du développement	28
Chapitre 2.3. Mesures transversales.....	29
Chapitre 2.4. Remarques complémentaires.....	29

2.4.1. L'internationalisation	29
2.4.2. La connaissance des débouchés des programmes de sciences sociales.....	31
2.4.3. Complément concernant le Master en anthropologie.....	31
2.4.4. Compléments concernant les Masters (120 et 60) en travail et en GRH.....	31
Annexes 1. Bilan de la gestion des programmes 2010-2013	34
Annexe 1.1. Activités réalisées : axes transversaux	34
Annexe 1.2. Baccalauréat en sociologie et anthropologie & baccalauréat en sciences humaines et sociales	39
Annexe 1.3. Master 120 en sociologie	45
Annexe 1.4. Master 120 en anthropologie	53
Annexe 1.5. Master 120 en sciences du travail, Master 60 en sciences du travail et Master 120 en gestion des ressources humaines.....	58
Annexe 1.6. Master en sciences de la population et du développement.....	84
Annexes 2. Prospectives 2014-2017.....	91
Annexe 2.1. Baccalauréats en sociologie et anthropologie ; sciences humaines et sociales.....	91
Annexe 2.2. Master 120 en sociologie	96
Annexe 2.3. Master 120 en anthropologie.....	101
Annexe 2.4. Master 120 en sciences du travail, Master 60 en sciences du travail et Master 120 en gestion des ressources humaines.....	108
Annexe 2.5. Master 120 en sciences de la population et du développement.....	111

Ce rapport a été établi en concertation avec les différents responsables de programme concernés : les professeurs Eric Mangez et Marc Zune pour les bac en sciences humaines et sociales et en sociologie et anthropologie ; Bernard Fusulier pour le Master 120 en Sociologie ; Olivier Servais pour le Master 120 en anthropologie ; les deux précédents encore, pour le Master 60 en sociologie et en anthropologie ; Laurent Taskin pour les Master 120 et 60 en sciences du travail, de même que pour le Master 120 en gestion des ressources humaines ; Catherine Gourbin et Isabel Yopez pour le Master 120 en sciences de la population et du développement. Ce rapport a également bénéficié des apports des autorités académiques du département PSAD (prof. Tanguy de Wilde) et de la Faculté ESPO (prof. Marc Lits). Il a été coordonné par le prof. Jean De Munck.

Sans le support des secrétaires administratives, ces données n'auraient pu être récoltées et mises en forme. Nous remercions vivement Anne-Françoise Bray (TRAV), Chantal Herman (PSAD), Anne-Françoise Mariscal (ESPO) et Frédérique Rotsaert (ESPO).

Chapitre 1. Activités réalisées depuis le calendrier et plan de suivi initial

Depuis la visite des experts *Aeqes* en 2010, des transformations relativement importantes des programmes et de leur environnement se sont produites. Nous nous trouvons encore face à une évolution rapide qui oblige à des ajustements permanents et demande aux académiques une constante mobilisation sur la construction des programmes. La routine est désormais interdite à l'université. Par un regard rétrospectif d'ensemble, nous détaillons dans ce premier chapitre les grandes orientations des changements intervenus en trois ans. Il s'agit d'abord de la mutation du projet global de l'Université catholique de Louvain (1.1); des évolutions dans les contenus et les procédures de gestion des programmes (1.2.); des évolutions des quatre axes transversaux gérés par la Faculté ESPO et l'UCL au niveau central (1.3); et enfin de quelques évolutions particulières aux programmes pris un à un, évolutions dont certaines sont explicitées dans le présent chapitre (1.4); pour une vision complète du bilan de chacun des programmes, le lecteur est prié de se rapporter à l'annexe 1 du présent rapport, où sont détaillées les mesures dans les tableaux.

Chapitre 1.1. La situation de l'UCL

Lors de la visite des experts *Aeqes* en 2010, l'Université catholique de Louvain était engagée dans le projet d'une vaste fusion de 4 universités (UCL, Fucam, FUNDP, FUSL). Cette fusion n'a pas eu lieu et le projet global a été abandonné. Cependant, la fusion entre l'UCL et la Fucam a bel et bien été réalisée. Ce processus a concerné particulièrement la Faculté ESPO et touche potentiellement notre programme de premier cycle. Le site de Mons organise en effet une filière de sciences humaines et sociales (dite HUSO). Cette filière n'a pas été intégrée dans ce rapport de suivi car elle n'avait pas fait l'objet d'un rapport *Aeqes* en 2010. Mais elle sera pleinement intégrée lors de la prochaine évaluation *Aeqes*, prévue pour 2019.

Par ailleurs, le « paysage de l'enseignement supérieur » est en évolution profonde au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au cours de l'année 2012-2013, le projet du Ministre Marcourt de supprimer les « Académies » et de créer une Administration de l'enseignement supérieur (ARES) a fait l'objet de vives contestations en 2012-2013 (notamment menées par l'UCL) et de négociations au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chapitre 1.2. Le travail sur les objectifs et les contenus de programme

Une bonne part de notre énergie a, depuis trois ans, été consacrée à la gestion des contenus des programmes. Deux axes importants et progressivement coordonnés témoignent de cet effort. D'une part, l'université dans son ensemble s'est engagée dans un plan de réforme procédurale des définitions des contenus de programme : c'est la réforme dite des « acquis d'apprentissage » qui doit permettre une objectivation de la qualité des programmes d'enseignement à l'UCL. Cette réforme devient opérationnelle au cours de l'année 2013 et va modifier notre gestion globale de la qualité (1.2.1). D'autre part, au niveau spécifique des programmes ici considérés, les entités s'étaient engagées, lors de la visite des experts de 2010, à réviser certains aspects de leurs programmes. Ce processus a été partiellement réalisé (1.2.2).

1.2.1. L'ambitieux chantier des *Learning Outcomes* à l'Université catholique de Louvain

Par rapport à la démarche Aeqes de 2010, la principale nouveauté réside, en 2012-2013, dans l'ouverture, à l'Université catholique de Louvain, du chantier dit des « acquis d'apprentissage » (AA, en abrégé) (ou *Louvain Learning Outcomes*, LLO en abrégé). Ce processus, qui concerne toutes les Facultés et tous les programmes, vise à répondre à des exigences externes – notamment en ce qui concerne le label ECTS, le financement de Masters Erasmus Mundi, les rankings d'universités et les recommandations de la Communauté française.

La démarche vise à renforcer la cohérence des cours et des programmes. Il s'agit d'une opération « qualité » menée à l'échelle de toute l'université. A partir d'une définition systématique et explicite d'acquis d'apprentissage attendus au niveau de chaque cours et de chaque programme, le but est de renforcer :

- la cohérence de chaque programme par rapport à des objectifs définis de manière interne (à partir des disciplines concernées) et externe (à partir des professions et des exigences du marché du travail) ;
- la cohérence de chaque cours (ou activité pédagogique) qui doit lier de manière harmonieuse des contenus, des méthodes pédagogiques et des modes d'évaluation des compétences acquises.

Cette démarche concerne autant *l'enseignant* que *l'étudiant*.

Du côté de *l'enseignant*, il est important de clarifier les objectifs et de veiller à l'insertion du cours dispensé dans un programme général auquel il apporte une différence spécifique. Le but est donc de renforcer le collectif d'enseignement en donnant à chacun conscience de sa participation à un ensemble plus vaste qu'est le programme. En un sens, le

projet AALLO est un projet qui vise à renforcer la coopération des enseignants autour d'objectifs partagés.

Du côté de *l'étudiant*, il s'agit de clarifier et visibiliser les objectifs de chaque cours dans le programme. Les AA constitueront aussi un support pour les multiples choix qu'aura à poser l'étudiant au cours de sa carrière (choix de programmes, de finalités, de mineures etc.).

Dans ce but, une procédure a été définie au niveau global de l'université, qui doit être mise en œuvre par des organes spécifiques et des personnes identifiées à tous les niveaux de la décision.

- au niveau des *structures* : piloté centralement par le Conseil à l'enseignement et la formation de l'UCL (CEFO), le projet est confié à un Comité de pilotage au sein de chaque secteur (en ce qui nous concerne, le secteur des sciences humaines) ; dotés d'un conseiller-projet ; des comités ont été établis au sein de chaque Faculté, dont ESPO. Des conseillers de l'Institut de pédagogie et des médias peuvent être sollicités à toutes les étapes du processus ;

- au niveau de *l'agenda* : un agenda a été fixé, qui est aujourd'hui (juillet 2013) arrivé à mi-parcours :

- définition d'une vision du « diplômé » et spécification des acquis d'apprentissage attendus par programme et par cours : cette étape a été achevée en juin 2013. Elle a été menée au sein des commissions de programmes en sciences sociales. Des référentiels ont été définis, qui pourront être consultés par les experts Aeqes ;

- validation des référentiels : les référentiels produits par les commissions de programme doivent être validés par les Facultés et le Conseil académique de l'Université. Cette étape devrait être terminée en novembre 2013 au niveau de la Faculté ESPO et en avril 2014 au niveau global de l'UCL.

1.2.2. Les réformes de programme déjà engrangées en 2013

Deux types de réformes peuvent être distinguées. La première porte sur les finalités de certaines filières qui avaient été considérées, lors de la visite 2010, comme problématiques ou méritant révision. L'autre type de réforme concerne les transformations ponctuelles de programmes de cours. Nous détaillons ci-dessous les réalisations effectuées pour chacun des programmes.

Le baccalauréat en sociologie et en anthropologie

La période dont il s'agit de faire le bilan, et dont le détail figure dans le tableau ci-dessous, fait suite à des modifications structurelles importantes ; les programmes ont en effet été reconfigurés pour s'adapter à la contrainte exogène du décret dit de Bologne, qui imposait les quatre réformes structurelles suivantes : le passage d'une formation en 4 années (2+2) à une formation en 5 années (3+2) ; l'introduction de l'anthropologie en premier et deuxième cycles. On souligne aussi, de manière plus spécifique à l'UCL, un renouvellement important du cadre académique en sociologie et en anthropologie.

Dans ce contexte, deux éléments importants méritent d'être soulignés.

(1) Concernant le baccalauréat, l'évaluation AEQES 2010 préconisait notamment une « remise en ordre » des contenus des cours de méthodologie et d'épistémologie, ainsi qu'une meilleure coordination des enseignants titulaires de ces cours. Cette préoccupation avait pour objectif de répondre au sentiment de redondance et de non-approfondissement exprimé par les étudiants, ainsi que par l'ensemble des enseignants des différents cours de méthode et des séminaires du premier cycle. Suite à ce diagnostic, une importante réforme a été réalisée en vue de mettre en place un véritable continuum pédagogique. Un cours spécifiquement dédié à l'épistémologie et à la démarche scientifique de recherche en sciences sociales a été créé. Il s'agit d'un module d'enseignement spécifique, mais étroitement et explicitement coordonné avec les cours de méthodologie et d'analyse des données déjà proposés au niveau du bac 2. Le nouveau cours LPOLS1235 « Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales » est commun aux bacs SOCA, HUSO et SPOL et consiste en un cours de 20 heures (en volume 1). Au-delà de la création de ce cours, on a veillé à une meilleure coordination/intégration des objectifs d'apprentissage des séminaires et cours de méthodologie sur l'ensemble du premier cycle, dans un « continuum » assumé collectivement par les enseignants concernés.

(2) Par ailleurs, un chantier important a consisté à mettre en place la réforme des « acquis d'apprentissage (learning outcomes) », dite réforme AALLO. Un travail de définition des socles de compétences et de connaissances a déjà été réalisé. Celui-ci reprend et intègre les cinq objectifs généraux suivants, en mettant des accents spécifiques sur l'un ou l'autre des cinq objectifs en fonction du Bac concerné (SOCA ou HUSO) :

- la connaissance des sociétés et des cultures ;
- la maîtrise des concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie et des sciences humaines et sociales ;
- les compétences méthodologiques et les connaissances épistémologiques des sciences humaines et sociales ;
- des compétences pratiques professionnelles (droit, langues, connaissances des institutions, politiques sociales) ;

- l'ouverture aux autres disciplines (philosophie, démographie, histoire,..).

Le baccalauréat en sciences humaines et sociales

Le profil du baccalauréat en sciences humaines et sociales (HUSO) est très proche du bac SOCA mais il a une finalité plus « appliquée » et conduit de manière privilégiée (mais non exclusive) au master en gestion des ressources humaines, au master en sciences du travail et au master en sciences de la population et du développement. L'identité propre du Bac HUSO se construit notamment au travers des cours à visée plus directement professionnalisante (notamment une importante offre de cours d'économie et gestion). Des efforts ont été réalisés et doivent être poursuivis en vue de consolider cette identité propre du Bac Huso. Un responsable académique de programme spécifique pour le Bac HUSO a été nommé, comme annoncé en 2010.

Le Master 120 en sociologie

La commission de programme de sociologie a tenté de donner suite, quand elle le pouvait, aux différentes remarques formulées à l'occasion de l'évaluation Aeqes de 2010. La principale mesure fut la création d'une finalité nouvelle, intitulée « globalisation et multiculturalité » au sein du Master 120 en sociologie.

Les experts avaient en effet souligné le caractère problématique de l'existence parallèle d'une même finalité en « socio-anthropologie de l'interculturalité et du développement » au sein de deux masters de l'Ecole (master en sociologie/master en anthropologie) mais dont l'offre de programme est *de facto* distincte suite à la récente réforme du Master en Anthropologie.

En conséquence, la commission de programme en sociologie a décidé de redéfinir l'offre liée à cette finalité, en tenant compte de 4 objectifs : (1) renforcer la cohérence scientifique et pédagogique interne de cette finalité ; (2) réactualiser l'offre de cours face aux enjeux contemporains ; (3) renforcer la spécificité de cette finalité, au regard de l'offre proposée au sein du Master en sciences de la population et du développement et au sein du Master 120 en anthropologie ; (4) pallier l'absence de stages souvent critiquée par les représentants étudiants.

Les buts de la nouvelle finalité sont :

(1) la **connaissance** et la **compréhension des processus de globalisation** qui affectent l'activité sociale au sein des sociétés contemporaines, autour de trois axes distincts mais interdépendants : les transformations culturo-symboliques, les mouvements sociaux et les nouveaux dispositifs de régulation. Les *acteurs collectifs*, les *cultures* et les *institutions* des sociétés globalisées feront ainsi l'objet d'approches spécifiques et articulées. Ces processus seront donc appréhendés (i) sous l'angle des nouvelles modalités du lien social qu'ils induisent ou révèlent ; et (ii) sous l'angle de leur régulation sociale et institutionnelle. Plus

concrètement, le programme abordera l'intensification contemporaine des revendications identitaires, le développement de nouveaux conflits culturels et religieux, l'apparition de nouvelles orientations au sein des mouvements sociaux (nationaux et internationaux), ainsi que le développement de nouveaux dispositifs institutionnels et de pratiques inédites de négociation qui se déploient aujourd'hui dans l'espace social.

Cette réflexion est indispensable aux futurs sociologues pour deux raisons fondamentales au moins : (i) parce que les problèmes auxquels les professionnels sont confrontés aujourd'hui sont profondément marqués par cette globalisation (dynamiques post-migratoires, multiculturalité et pluralité religieuse, interdépendances socio-économiques et normatives, accélération du temps...); (ii) parce que leur solution dépend de niveaux d'action et de décision complexes, « globalisés » (multi-level governance, *lex mercatoria*, droits de l'Homme et justice transnationale, mouvements sociaux transnationaux, diasporas...). (**Compétence : compréhension**)

(2) une **analyse critique** de l'ensemble de ces phénomènes sociaux résultant des processus de globalisation contemporaine. La globalisation sera vue non pas comme un fait auquel il n'y aurait qu'à s'adapter, mais comme un processus relativement indéterminé qui appelle une approche critique de la part de ses acteurs et de ses observateurs. (**Compétence : analyse critique**)

(3) Introduire à des **dispositifs de régulation émergents**, tenant compte de la globalisation et de la dimension multiculturelle des sociétés. Le but est d'initier l'étudiant aux nouveaux dispositifs institutionnels et à des pratiques quotidiennes de négociation sachant que, par-delà les compétences socio-politiques et interculturelles traditionnellement déployées par les acteurs, il importe de développer les capacités à prendre en compte les tensions et conflits pour parvenir à élaboration un nouveau vivre-ensemble (**Compétence: analyse en situation et outils d'intervention**).

Le Master 120 en anthropologie

Une finalité en anthropologie de la nature et de l'environnement a été créée en 2012. Cette orientation intègre des cours des sciences de la nature pour permettre aux étudiants de comprendre les problématiques environnementales du point de vue naturaliste. Un séminaire interdisciplinaire mettant en interaction étudiants en sciences et anthropologues est central dans ce programme et vise à développer les compétences de négociation et d'intercompréhension disciplinaires sur les problématiques environnementales.

Un cours en Anthropologie de l'espace et de l'habitat et un cours anthropologie de migration ont également été créés. L'objectif de ces deux cours était de mobiliser les forces en recherche du laboratoire pour orienter le développement des programmes.

Par ailleurs, un séminaire pratique d'écriture ethnographique a de même été mis sur pied afin de poursuivre l'encadrement méthodologique des étudiants en 2ème année. Cette innovation permet de déployer un continuum méthodologique sur tout le Master et de fournir un support au projet ethnographique de chaque étudiant.

Le Master 60 en sociologie et en anthropologie

Le suivi du Master 60 en sociologie et en anthropologie pose à la fois un problème de structure et un problème de destination.

Le problème de *structure* tient à ce qu'il rassemble en un an deux disciplines qui chacune peuvent être suivies en deux ans. On peut donc se demander quelle est la rationalité de ce programme. Ne s'agit-il pas plutôt d'un Master 60 en anthropologie et d'un Master 60 en sociologie confondus ? C'est l'usage que nous avons tendance à en faire en proposant de nombreuses possibilités de choix aux étudiants, qui peuvent donc marquer, dans la constitution de leur programme individuel, une préférence pour l'une ou l'autre discipline.

Le problème de *destination* (c'est-à-dire de public-cible) apparaît lorsqu'on s'aperçoit du caractère attractif de ce programme pour des étudiants de master venant d'autres disciplines du secteur SSH (psychologie, développement, langues modernes...) et d'adultes en reprise d'études (ils ont un diplôme de premier cycle et sont passés par le marché de l'emploi). Ces profils non-classiques incitent à penser qu'existe **une importante demande potentielle pour ce type de Master court dans nos disciplines**. Et il se pourrait que la demande de ces étudiants non issus de la filière classique ne soit pas exclusivement professionnelle, mais aussi et surtout théorique et conceptuelle.

Nous pensons donc que nous ne devons pas nous précipiter pour redéfinir le Master 60 en sociologie et en anthropologie. Nous nous trouvons en réalité devant un effet intéressant et imprévu de la réforme de Bologne. Nous pensons qu'il ne faudra redéfinir cette finalité que dans deux ou trois ans, lorsque nous verrons plus clair sur les choix des étudiants en deuxième cycle dans nos disciplines (n'oublions pas que nous n'avons que quelques années d'expérience depuis la réforme majeure de Bologne qui a modifié nos seulement nos cours mais l'ensemble des cours de l'enseignement supérieur). Il se pourrait que ce type de Master 60 devienne un élément central de la stratégie de nos disciplines en direction d'un public d'étudiants qui n'est pas issu de nos baccalauréats. Nous pourrions à ce moment nous réjouir de l'existence d'un programme que nous pouvons dédier à l'accueil de diplômés d'autres disciplines.

Le Master 120 en sciences du travail, le Master 60 en sciences du travail et les Master 120 en gestion des ressources humaines

Les programmes ont été stabilisés, aucune réforme de programme n'a été entreprise depuis 2009. Une réforme est prévue en 2014, elle touche à la présentation des programmes sous le format des acquis d'apprentissages, à la transformation du contenu

d'un cours (LTRAV2620) qui abordera les aspects salariaux du travail et à la transformation du format du mémoire en master 60.

Le Master 120 en sciences de la population et du développement

Suite à l'évaluation du Master SPED réalisée en 2010 par le Comité d'experts mandatés par l'Agence AEQES, une réforme en profondeur du programme a été réalisée touchant à la fois la structure et le contenu du programme et ayant pour objectif une meilleure intégration des deux disciplines, démographie et développement, à la base du Master SPED. L'examen des effectifs d'étudiants dans les différents cours et la cohérence globale du programme ont été pris en compte pour cette réforme. Une plus grande intégration de la démographie et développement a été réalisée dans le tronc commun avec un renforcement des cours apportant des outils méthodologiques pour la réalisation du mémoire et des heures de travaux pratiques prévues. Deux options de la finalité développement ainsi que la finalité approfondie ont été supprimées. En revanche, deux options ont été renforcées -l'analyse du développement par aires géographiques et la gestion de projets et programmes de développement – ainsi que la réflexion sur la notion de développement durable dans sa dimension environnementale. De plus, les suppressions de cours ont permis de créer une nouvelle option dénommée "Méthodologie de collecte et d'analyse de données", pour laquelle une demande existe. Précisons que ces options sont ouvertes à tous les étudiants du Master, quelle que soit la finalité spécialisée choisie (développement ou démographie).

Tous les contenus des cours ont été revus afin de permettre une meilleure coordination entre les cours et les référentiels du programme (terminé) et des cours (en cours de réalisation) sont définis sous la forme d'acquis de l'apprentissage. Un stage de terrain crédité est désormais possible dans toutes les finalités, permettant ainsi une évaluation spécifique où l'avis des responsables sur le lieu du stage est requis. La réforme sera mise œuvre dès la prochaine année académique.

Chapitre 1.3. Les mesures universitaires et les mesures facultaires

A l'issue du processus d'évaluation Aeqes de 2010, l'école PSAD, en accord avec la Faculté ESPO et l'UCL, a décidé d'un plan de mesures transversales d'une part, de mesures programme par programme, d'autre part. Le tableau 1 reprend les mesures transversales et leur devenir. A ce sujet, nous pensons devoir faire les commentaires suivants :

1. Concernant les *outils de connaissance des flux et débouchés des étudiants en sciences sociales*, nous ne voyons pas d'amélioration concernant la connaissance du marché du travail en termes quantitatifs. De ce côté, nous aurions évidemment besoin de données émanant du pouvoir régional (Fédération Wallonie-Bruxelles). En revanche, nous constatons au sein de l'UCL une amélioration des indicateurs de population en deuxième cycle : ces chiffres sont disponibles en cours d'année (après janvier), sur demande auprès du service des inscriptions.

2. Concernant la *charge de travail* réelle des enseignants et assistants, une importante initiative a été prise par les autorités académiques. Elle n'a pas été menée, comme initialement prévu, au plan de la Faculté ESPO mais au plan de l'UCL. La mesure de la charge des académiques est en effet un sujet sensible qui touche aux politiques de ressources humaines (engagement, promotion, calcul de pension etc.) et à la définition même du métier de professeur (et d'assistant). En conséquence, une remarquable initiative a été prise par le vice-recteur aux ressources humaines, qui a réuni autour de lui un groupe de travail chargé d'objectiver cette problématique. Nous ne pouvons que nous en réjouir car dans ce domaine, l'action universitaire globale est sûrement préférable à l'action facultaire ou d'école. La charge horaire réelle, les encadrements de mémoires, les charges d'animation des programmes, ont fait l'objet de discussions approfondies conduisant à la rédaction d'une note, encore confidentielle à ce jour.

Concernant les charges d'intervention en écoles doctorales, nous regrettons l'absence d'avancée. Les écoles doctorales sont considérées comme relevant du domaine de la recherche et non de l'enseignement par la Conférence des recteurs (niveau politique qui dépasse l'UCL). Nous pensons qu'il est crucial de considérer que la formation doctorale (60 crédits au sein des 180 crédits du doctorat) relève partiellement de l'enseignement ; en conséquence, nous pensons qu'il faudrait pouvoir formaliser les interventions en école doctorale comme des charges d'enseignement. Par ailleurs, nous notons le progrès que constitue, au sein du FNRS, la constitution d'un groupe de réflexion sur le remplacement du DEA (programme de cours de troisième cycle), supprimé en 2007, par un programme nouveau adapté à l'architecture de Bologne. Nous espérons que ce groupe, constitué au bon niveau de décision, pourra déboucher sur des solutions légales.

3. La *lutte contre l'échec* a été, en suivant les recommandations insistantes des experts d'Aeqes de 2010, considérée comme une des priorités de l'action au niveau du premier

cycle. Une série de mesures ont été prises, avec création d'un poste (40 % EFT) au sein de la Faculté ESPO spécialement dédié à cette tâche, poste dont les experts Aeqes pourront consulter le descriptif et entendre la titulaire. Ces 40 % qui relèvent du budget ordinaire pourront (devront) être complétés par des budgets émanant des subsides gouvernementaux d'aide à la réussite et différents projets financés spécialement dédiés.

Les actions de lutte contre l'échec sont centrées autour de l'étudiant mais concernent également les enseignants.

Autour de l'étudiant, diverses initiatives ont été menées : le test de l'opération « passeport pour le bac » est devenu obligatoire en début de bac 1 même si ses résultats ne conduisent pas à des réactions obligatoires mais seulement à des recommandations. Les dispositifs ont été améliorés (notamment le séminaire de travail universitaire en bac 1).

Différents compléments ont été imaginés et/ou renforcés : programmes de formation d'été, remédiations en groupes, blocus encadré, outils en ligne, suivi individuel, monitorat optionnel pour certains cours (dont statistique, économie politique).

Autour des professeurs, une évaluation des QCM est proposée, de même qu'un groupe (« triple A ») concernant la présence et la discipline dans l'auditoire, suivi des Comités d'année etc.

Chapitre 1.4. Remarques concernant certains programmes

Le lecteur trouvera dans les tableaux de l'annexe 1 du présent rapport les détails des actions entreprises en vue de l'amélioration de la qualité de chacun des programmes. Les responsables des programmes d'anthropologie, de sciences du travail et d'études de la population et du développement communiquent cependant les informations et commentaires additionnels repris ci-dessous.

Compléments d'information concernant le Master 120 en anthropologie

Un des premiers objectifs post-AEQUES au vu de la surcharge généralisée du personnel ANTR était de normer précisément la charge de travail du personnel académique et du personnel scientifique et éviter une surcharge qui serait dommageable à la recherche. Ce travail a été opéré pour les académiques lors de réunions de coordination, pour les scientifiques au sein de PSAD et en synergie avec les autres assistants.

Concernant la question d'une meilleure répartition des moyens intrauniversitaires, en fonction de critères clairs et de procédures transparentes, une re-répartition des charges a été entamée avec l'arrivée en 2011 de J. Mazzocchetti. Actuellement ce point pose

problème de manière institutionnelle car il ne peut se faire qu'au détriment d'autres heures internes, soit en concurrence d'autres programmes. Il devra être posé au niveau facultaire. Par ailleurs, à part les cours stratégiques, les cours de service feront à termes l'objet d'une contre-partie en heures APH (Cfr. Accord ESPO/FSM).

En outre, un travail de décroissance des charges de cours des enseignants a été opéré. La moyenne est cependant encore largement au-dessus des 180h pour 150h de norme. Un effort sera encore envisagé en 2013-2014. La stabilisation de J. Mazzocchetti devrait permettre de favoriser cet effort. Une réunion sur la décharge des cours est planifiée en décembre 2013.

Enfin, le retour en ESPO d'un poste d'anthropologue semble acquis suite aux différents efforts de concertation inter-facultaires; des réflexions sont en cours pour un futur poste FNRS. L'incertitude pesant sur le FNRS crée cependant un point d'interrogation à ce propos.

Comme évoqué déjà dans le rapport AEQUES, la question de la commission de programme autonome ANTR est à relancer courant 2013-2014.

Si les aspects institutionnels ont été mis en stand-by, le travail pédagogique s'est poursuivi.

De même, des aménagements ont été opérés dans la présentation du cursus et le stage a été mieux cadré et revalorisé en master spécialisé. Parallèlement, des contacts ont été pris avec Louvain Coopération pour développer des synergies concernant les stages en ONG. Le listage des possibilités de stage et leur diffusion aux étudiants est en cours.

Les emprunts de cours KUL par nos étudiants sont actuellement possibles dans toutes les finalités du master. Par ailleurs, des synergies avec le master DVLP et des masters de sciences ont été préférées à des synergies avec des sites éloignés (ULg ou ULB). Ceci est dû notamment à l'éloignement des sites dans un contexte de programme chargé des étudiants. Dans ce cadre un *Erasmus Intensive Program* a été obtenu pour 2011-2013 avec 9 autres universités européennes et permet de renforcer l'axe développement.

Le site Web accentuant les liens entre recherche et enseignement a été créé via le nouveau site du LAAP. Cela devrait permettre d'accentuer la visibilité du programme. Dans le même ordre d'idée, la présence au FIA évoquée dans le rapport AEQUES a débouché sur un rôle de premier plan dans ANTROPEN, le dictionnaire wiki des anthropologues. De plus les accords avec l'Université de Californie ont permis plus de contacts avec Irvine et Berkeley. Plusieurs projets communs sont en cours. Le FIA a été jugé prioritaire, mais le LAAP est présent dans les *boards* de l'APAD, de la ISSR et d'autres réseaux internationaux.

Enfin, côté public adultes en reprises d'études, à côté du certificat avec le Méridien qui en est à sa 7ème année, un certificat avec le Centre Avec et d'autres partenaires est en cours d'élaboration.

Compléments d'information concernant le Master 120 et le Master 60 en sciences du travail, le Master 60 en gestion des ressources humaines

1/ Des nouveaux collègues sociologues (Matthieu de Nanteuil et Isabelle Ferreras) se sont investis dans l'enseignement de sociologie du travail dispensé dans les programmes TRAV, retrouvant ainsi d'autres collègues du domaine (Marc Zune, Nathalie Burnay) ; Des contacts ont été pris par le Secrétaire académique TRAV sans que des actions d'enseignement ne soient à ce jour mises en place ; Une journée d'études portant sur les « approches critiques en management » a été co-organisée par CIRTES/CriDIS/CRECIS et TRAV le 19 mars 2012 concrétisant la volonté de réunir les collègues émanant de ces horizons disciplinaires distincts. Un grand nombre d'extérieurs étaient présents. L'Ecole a accueilli de nombreux professeurs et chercheurs invités ces deux dernières années (parmi lesquels Farid Ben Hassel, UQAR ; James Thwaites, ULaval ; I. Desbarats, Toulouse1 ; M. Bettache, ULaval) ; les membres de l'Ecole ont accompli ce type de séjours à plusieurs reprises ces dernières années. Les liens étroits avec la Faculté ESPO sont maintenus et peuvent être qualifiés de durables. L'Ecole est associée à divers niveaux aux décisions et projets facultaires (via le Bureau de Faculté notamment). Par ailleurs, en juin 2012, la Chaire laboHR en « Management Humain et Transformations du Travail » a été créée en TRAV (ESPO), en collaboration avec ILSM, et implique plusieurs académiques et professionnels extérieurs sur ces thématiques, un signe de l'ouverture de l'école sur son environnement. (en réponse au point B1 et B4)

2/ La collaboration avec le CIRTES se poursuit et s'est renforcée. Le Conseil TRAV du 22/11/11 a délégué Evelyne Léonard comme représentante de TRAV au sein du Bureau du CIRTES afin de maintenir un lien actif entre les entités ; le CIRTES a été étroitement associé à la journée d'études du 19/3/12 (cf. supra) et au colloque scientifique organisé à l'occasion du 60ème anniversaire de TRAV le 25/10/12 et pour lequel les actes de cette journée seront publiés dans un dossier du CIRTES à paraître fin 2013. Dans le cadre des attributions de cours, la mixité des profils (professionnels et enseignants-chercheurs) est particulièrement prise en compte. Afin de stabiliser et pérenniser la collaboration entre PSP et TRAV dans le cadre du master en GRH, une convention de collaboration a été établie et validée par le Conseil TRAV du 6.05.2013 et le Conseil PSP du 23.05.2013 ; elle sera signée par les parties. Elle fait état des liens existants et de la volonté de les développer et garantit l'investissement des collègues psychologues et des enseignements de ce domaine dans le programme GRH. (en réponse au point B3)

3/ Les brochures d'information ont été adaptées à l'occasion de la soirée masters du 22/3/12. Ces distinctions sont davantage présentées sur les sites web également ; un groupe

de travail a été institué suite au Conseil TRAV du 22/11/11 portant sur le mémoire associé au master 60 dans le but de le différencier encore davantage du travail de mémoire du master 120, tout en l'amenant à évaluer les compétences attendues d'étudiants universitaires au terme de leur master. Les premières pistes d'action de ce groupe ont été présentées au conseil de l'école le 5.11.12 ; la démarche ALLOO a permis de clarifier les distinctions entre les masters 60 et 120 en sciences du travail (leur positionnement a été validé en conseil d'Ecole le 6.05.2013). Ce travail important permet un positionnement plus clair du master GRH par rapport à cette offre existante en sciences du travail (tant sur le contenu que le public et les débouchés). (en réponse au point B3 et B5)

4/ Une concertation continue existe entre les différentes parties impliquées, tant pour TRAV (attributions des cours, etc.) que GRH. Le programme GRH, en particulier, est le fruit d'une collaboration entre la Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation (PSP), la Louvain School of Management (LSM) et l'Ecole PSAD en ESPO. Depuis 2012, les liens entre les partenaires ont été discutés et se resserrent, notamment via l'établissement d'une convention avec PSP qui stabilise et renforce l'investissement mutuel des parties dans le programme GRH et notamment l'encadrement des mémoires. La Chaire laboRH constitue une opportunité supplémentaire de créer ces collaborations. (en réponse au point B6 et B9)

5/ Le 20/3/12, TRAV a organisé un événement intitulé « Passion RH » à destination des étudiants du master en GRH (2^e master en particulier) réunissant responsables des RH du réseau LSM-HR, enseignants-chercheurs et étudiants autour de la thématique des « restructurations d'entreprises responsables ». Le Pr Rachel Beaujolin (Reims Management School) était invitée à cet égard ; par ailleurs, la journée d'études « perspectives critiques en management » coordonnée par TRAV le 19/3/12 s'inscrit également dans cet éveil à l'éthique et à la responsabilité sociale. Concernant l'articulation du mémoire et du stage, un nouveau vade-mecum verra le jour en 2013-2014 et précisera les rôles de chaque partie dans ce contexte.

6/ Les programmes n'ont plus connu de réforme depuis 2009. Les délégués étudiants participent aux Conseils de l'école où leur feedback est pris en compte. La plupart des problèmes pratiques posés dans la gestion des programmes touchent à la réalisation du stage (GRH), la coordination et la gestion de celui-ci sont revus en 2013 par un groupe de travail ad-hoc au sein de l'équipe administrative. Les comités d'année ont été redynamisés et s'organisent deux fois par an, après cinq semaines de cours, permettant ainsi de tenir compte de ces feedbacks. Les délégués étudiants participent à la constitution des horaires d'examen, ils sont impliqués dans la vie de l'IST. Dans le cadre de la démarche ALLOO, les étudiants, les anciens et des représentants du monde du travail ont participé à l'évaluation de nos programmes (TRAV). Une évaluation complète, impliquant les enseignants et étudiants des programmes ainsi que les acteurs du monde professionnel, devrait être menée sur trois cohortes (2010-11/2011-12/2012-2013) en 2013-2014, en collaboration avec le CEFO, le CIO et l'UCL.

7/ Des outils ont été développés à cet égard : un site sur le réseau social professionnel LinkedIn (qui compte près de 300 membres) et une lettre d'informations « l'elaboRHIST » ; un onglet 'almuni' a également été ajouté sur le site web TRAV. La Chaire laboRH permet de renforcer des liens privilégiés avec des employeurs potentiels (les entreprises finançant la Chaire), qui sont aussi une source importante de propositions de stage.

8/ Un cours de langue a été introduit dans le programme en 2010. Cette offre est stabilisée et coordonnée avec l'ILV. Les cours de langues préparatoires ont été mis en place. Nous observons une croissance des échanges internationaux. Le réseau « MEST » coordonné par TRAV depuis 20 ans et réunissant 13 universités reconnues dans les domaines d'expertise de TRAV permet aux étudiants de nos masters d'effectuer des séjours coordonnés (en termes de contenu) à l'étranger ; c'est un attrait et une plus-value du master 120 en sciences du travail, en particulier (<http://www.mest-emls.eu/>).

Compléments d'information concernant le Master 120 en sciences de la population et du développement

Une enquête auprès des diplômés du Master a été réalisée en mars 2013 avec un taux de réponse de 75%. Cette enquête avait un double objectif : (1) évaluer l'adéquation entre formation et emploi (2) constitution d'une base de données reprenant les lieux de stage éventuels et les débouchés professionnels

Chapitre 2. Activités à réaliser (après 2013)

Dans les 4 années qui viennent, les entreprises explicitées au chapitre 1 seront poursuivies et approfondies. Nous sommes convaincus que les orientations sont bonnes et il convient de ne pas ouvrir de nouveau chantier compte tenu de la surcharge actuelle des académiques.

Chapitre 2.1. La situation de l'UCL

Deux évolutions devront être prises en compte.

D'une part, l'intégration des Facultés catholiques de Mons est devenue effective. Jusqu'à ce jour, le cursus de baccalauréat sciences humaines et sociales organisé sur le site de Mons n'a pas été pris en compte dans la stratégie globale de nos programmes. Nous devons veiller à progressivement ajuster l'offre de Mons et celle de Louvain-La-Neuve. Nous devons aussi veiller à une concertation sur la passerelle entre le bac de Mons et les Masters de Louvain-La-Neuve, en organisant des rencontres régulières entre équipes d'enseignants. Cette intégration est déjà partiellement réalisée via les équipes de recherche (les sociologues de Mons sont membres du CriDIS, centre de recherche en sociologie louvaniste). Il faudra aussi veiller à une intégration au niveau de l'enseignement des sciences sociales.

D'autre part, la réforme du paysage de l'enseignement supérieur au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en cours de discussion au moment de l'évaluation Aeqes. Elle a débouché à la fin 2013 sur un décret réformant profondément l'organisation de l'enseignement supérieur. On doit désormais s'attendre à une nouvelle vague de réformes commanditées par le haut et à l'extérieur des institutions académiques, selon des agendas politiques. Il faudra s'y adapter et adapter nos programmes en veillant à préserver leur cohérence. On annonce le passage à un système d'unités capitalisables qui entraînera la suppression du concept d'année d'études. On peut s'attendre à d'autres réformes, comme l'interdiction d'enseignements s'étalant sur toute une année, l'abandon forcé du système des crédits accordés à 12/20 à l'étudiant. De nouvelles transformations de programmes seront inévitables.

Chapitre 2.2. Le travail sur les objectifs et les contenus de programme

Les années 2014-2017 vont être consacrées à la mise en œuvre effective des référentiels au sein des différents programmes. La validation des AA au niveau de l'UCL tout entière devrait être acquise en mai 2014. A partir de cette date, vont se poser les questions d'exécution. Cette tâche nécessitera d'abord de résoudre les problèmes techniques d'encodage des référentiels : il faudra insérer ces référentiels dans les programmes de cours,

les rendre visibles au public. Ensuite, apparaitront les questions *politiques* de *suivi* des décisions pour que le référentiel AA ne reste pas un pur formalisme.

Le baccalauréat en sociologie et en anthropologie

La situation de la sociologie et de l'anthropologie à Louvain-La-Neuve connaît depuis quelques années un processus de changement sur plusieurs plans : renouvellement important du cadre académique ; réforme des programmes à la suite de « Bologne » ; intégration de l'anthropologie en Bac ; développement parallèle du BAC HUSO. A l'occasion de la réforme de Bologne, des efforts ont été réalisés pour faire évoluer le programme selon différents axes, notamment : l'élévation du niveau de compétence / d'exigence scientifique, une meilleure intégration du programme d'enseignement, la professionnalisation de la formation. Ces efforts doivent être poursuivis au niveau bachelier mais aussi, en particulier pour ce qui concerne la professionnalisation, en masters.

En ce qui concerne le Bac SOCA, pour élever le niveau de compétence scientifique des étudiants, tout en renforçant l'intégration des programmes et leurs aspects professionnalisant, les lignes suivantes sont définies :

1. La fixation des acquis de l'apprentissage est le dossier principal auquel le comité de bac devra s'atteler dans les mois à venir, en lien avec les autres bacs avec lesquels il entretient de nombreuses interdépendances de cours, et avec les masters auxquels il conduit. A ce stade, l'enjeu pour le responsable du programme et pour les enseignants, consiste surtout à examiner comment les acquis d'apprentissage définis pour le BAC sont rencontrés cours par cours. Ce point concerne autant le bac SOCA que le bac HUSO
2. Plus spécifiquement, les efforts réalisés en vue d'articuler les trois années de bachelier selon une dynamique de progression et d'approfondissement doivent être poursuivis. La coordination des enseignements, en particulier entre les cours « Mondes contemporains », « du terrain à la théorie », « Théories et concepts », « Histoire des débats en sociologie et en anthropologie » doit permettre cette progressivité (progressivité notamment dans les exigences en matière de lecture et d'écriture). En troisième Bac SOCA, les étudiants doivent être amenés à produire des comptes rendus de lectures en sociologie et anthropologie de manière hebdomadaire.
3. Suivi et mise en œuvre du continuum pédagogique. La réforme « continuum méthodologique » connaît sa première phase de mise en œuvre. La première cohorte à connaître le continuum pédagogique entre en effet en BAC en 2013-2014. Même si la réforme pédagogique a été conçue de manière rigoureuse, la mise en œuvre peut faire surgir des difficultés imprévues. La partition, aussi détaillée que possible, des contenus d'enseignement entre le cours d'épistémologie et le cours de méthode qualitative doit faire l'objet d'une concertation entre enseignants (on s'aperçoit en effet, et c'est inévitable, que

la réforme 'sur papier' avait laissé certaines zones d'ombre quant à la répartition des contenus entre ces deux cours). La mise en œuvre concrète de la réforme suppose (1) de poursuivre, de manière détaillée, l'effort d'identification des objectifs pédagogiques (savoirs et compétences visées) pour chaque niveau, depuis le séminaire de travail universitaire au bac1, les cours d'analyse de données au bac 2, le nouveau cours d'introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales, séminaires de recherche du bac3 ; (2) de veiller à la construction progressive des supports pédagogiques en continuité les uns avec les autres (syllabus commun sous forme « in progress », à conserver et à compléter au fil des 3 années par l'étudiant ; « portfolio » à compléter par l'étudiant au fur et à mesure de ses « acquis » ;...); (3) de veiller à la réactivation des compétences tout au long du cycle (soit par leur 'activation' dans d'autres cours ou dans certains travaux demandés aux étudiants ; soit par un renforcement de leur évaluation, qui s'organiserait de manière cumulative et continue, pour déboucher éventuellement sur une évaluation finale en fin de bac 3 (dans le cadre du travail associé au séminaire de bac 3) (piste en réflexion. De manière à souligner auprès des étudiants la volonté de construire un véritable continuum, le continuum sera présenté lors du premier cours en septembre 2013 (de préférence en présence de tous les enseignants concernés).

4. La coordination entre enseignants pour les enseignements spécifiquement sociologiques et anthropologiques, qui a déjà permis d'identifier et d'éviter les répétitions d'un même contenu dans des cours différents, doit être poursuivie en vue d'identifier les courants sociologiques et anthropologiques importants qui ne seraient pas couverts par notre programme.

5. Depuis Bologne, les efforts réalisés en vue d'une meilleure professionnalisation de nos étudiants dès le niveau Bachelier se sont actualisés principalement au travers d'un renforcement des cours de langues et des cours de droit et l'accès à des cours de « champs », ainsi qu'au travers du cours de « politiques sociales » (introduit dès la réforme de 2009). On doit cependant souligner que si la filière HUSO a été orientée vers la professionnalisation en matière de gestion et de présence dans les entreprises via le stage et une importante offre de cours d'économie et gestion, la filière SOCA en revanche a été pensée comme une filière plus orientée vers la formation théorique et méthodologique générale en sciences sociales. Pour les étudiants SOCA, la professionnalisation vient donc aussi et surtout après le premier cycle, au niveau des masters. Cependant, dans cette perspective d'un effort de professionnalisation dès le Bac, et tenant compte de l'évaluation du programme par les étudiants eux-mêmes, il conviendrait de permettre aux étudiants du Bac SOCA de suivre un cours de psychologie sociale.

Le baccalauréat en sciences humaines et sociales

Le bac HUSO constitue une nouvelle offre de formation élaborée depuis la réforme de Bologne. Il s'est développé, au sein de la faculté ESPO, aux côtés du bac SOCA et du bac SPOL, avec lesquels il partage plusieurs enseignements et proximités disciplinaires. Autrefois, ces trois baccalauréats étaient pilotés par un même responsable académique. Depuis l'évaluation Aeqes, trois responsables différents ont été nommés avec pour objectif de travailler de manière plus approfondie les différences entre les trois bacs et adresser leurs spécificités.

Petit à petit, le bac HUSO développe sa spécificité. Généraliste, il se veut pluridisciplinaire et ouvert à une diversité de masters organisés en ESPO. La pluridisciplinarité est avancée comme un trait spécifique dans la formulation des acquis d'apprentissage, de même qu'une orientation plus marquée vers la professionnalisation. Il offre la possibilité de stages en troisième bac.

Au fil des promotions, les statistiques montrent que les étudiants s'orientent, pour moitié vers le master en GRH, et pour moitié vers l'ensemble des masters auquel il donne accès : sciences politiques, développement, criminologie, anthropologie, sociologie, etc. Il en découle des demandes étudiantes quelques fois polarisées : les uns souhaiteraient davantage de cours de gestion pour caractériser davantage la formation autour d'enjeux socio-économiques contemporains et préparer vers le master en GRH, les autres s'accommodent d'un programme généraliste et tirent un bénéfice personnel de la richesse pluridisciplinaire. Le pilotage du bac en termes de réformes doit pouvoir tenir compte de ces attentes thématiques, tout en gardant son projet d'ouverture pluridisciplinaire.

La préparation de la fixation des acquis de l'apprentissage est un enjeu en termes de clarification des attendus du bac et de son identité. Les pistes de travail en cours portent sur le développement d'une identité centrée sur l'acquisition de compétences de lecture pluridisciplinaire des phénomènes socio-économiques pouvant être insufflée au travers des contenus thématiques des séminaires et travaux pratiques, mais également par la réalisation d'un TFE présentant une double lecture disciplinaire sur un thème socio-économique choisi par l'étudiant.

Par ailleurs, la question de la réussite étudiante reste très préoccupante et nécessite que les dispositifs d'aide et de soutien à l'activité enseignante en bac soient maintenus.

Le Master 120 en sociologie

L'enjeu central en termes de prospective est de sortir la sociologie d'une représentation trop académique qui tend à renvoyer l'image d'une discipline purement universitaire alors que nous formons de véritables professionnels dont les compétences et la posture sont spécifiques et complémentaires sur le marché du travail et dans l'engagement social par rapport à celles portées par d'autres grandes disciplines académiques (économie, psychologie, droit, médecine, sciences appliquées...).

Dans cette perspective, nous avons identifié quatre axes d'action prioritaires qui sont dans l'agenda « qualité » du master 120 en sociologie

- La définition des acquis d'apprentissage dans le cadre de la grande opération « qualité » menée depuis 2012-2013 par l'UCL.
- Une meilleure articulation entre formation et emploi, mais aussi entre formation et citoyenneté car il nous semble important d'échapper à une vision réductrice de l'utilité sociale des diplômés universitaires. Si l'emploi est important, la citoyenneté ne l'est pas moins et fait partie intégrante du cursus de formation du sociologue.
- L'internationalisation reste une priorité de notre développement. Elle a été au centre de la création de Centres de recherche nouveaux au cours des dernières années (comme le Centre interdisciplinaire d'études de l'Islam dans le monde contemporain et le Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité). Des sociologues y travaillent : leur présence dans notre institution doit marquer l'orientation des contenus de nos programmes. La perspective d'une « global sociology » fait partie de nos priorités pédagogiques.
- Les contenus des programmes devront faire l'objet d'une attention particulière sur deux points : le continuum de formation épistémologique et méthodologique ; la formation à la lecture et la pratique orale de l'anglais.

Le Master 120 en anthropologie

Pour accroître encore l'articulation entre les pôles d'excellence du laboratoire et ceux du programme de recherche, une finalité en anthropologie du politique et du religieux est en réflexion. Mais plus globalement, on mènera une évaluation sur l'apport des finalités en termes de qualité de programme d'anthropologie et d'opportunité de recrutement

Dans le même sens, un cours d'Anthropologie des mondes virtuels est en projet, tout comme un séminaire collectif d'encadrement des jurys. Un recadrage des cours du jury a de plus été opéré. Une réflexion sur le fond en lien avec les Learning outcomes est donc une priorité.

Le Master 60 en sociologie et en anthropologie

Le chantier des acquis d'apprentissage va déboucher sur une première formalisation des objectifs de ce programme. Mais nous devons rester attentifs dans les années qui viennent à l'évolution de la démographie, jusqu'à présent surprenante de ce Master. Nous pensons qu'à l'horizon 2018, une stratégie pourra être clarifiée tant sur le plan du contenu que celui du public visé. Il ne serait pas exclu de mettre à l'étude la possibilité d'un programme à horaire décalé dans le cadre de ce programme. De cette façon, un public d'adultes en reprise d'études serait spécifiquement visé, avec possibilité de compter sur la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) pour régler une des voies d'accès (l'autre serait un diplôme de baccalauréat dans les disciplines de SH).

Les Masters (120 et 60) en sciences du travail et en gestion des ressources humaines

Les projets de l'Ecole des Sciences du Travail pour les années à venir sont de trois ordres majeurs : (a) il s'agit de poursuivre et de mettre en œuvre la réforme liée aux acquis des apprentissages ; (b) il s'agit de développer l'articulation et les liens entre l'Ecole et le monde professionnel.

a) Learning Outcomes

Le processus d'expression des acquis d'apprentissages a démarré au cours de l'année académique 2012-13 en TRAV. Ce processus, d'abord mené pour les deux masters en sciences du travail, a été l'occasion de remettre à plat nos programmes et leurs objectifs en termes d'apprentissage. Outre un travail de préparation impliquant une dizaine de collègues enseignant dans ces programmes, nous avons réuni étudiants, alumni, représentants du monde du travail et associatif autour de ce projet et en avons retiré quelques enseignements importants qui se trouveront traduits dans le cadre d'une réforme de programme en 2013-2014, pour devenir effectifs dès la rentrée académique 2014-2015.

Il s'agit, notamment, d'introduire un cours portant sur les aspects salariaux du travail et de revoir le format du mémoire du master 60. En outre, l'expression des acquis d'apprentissage et ces éléments de réforme, participent à la réaffirmation des distinctions entre le master 60 et le master 120 en sciences du travail. Les acquis d'apprentissage sont aujourd'hui clairement présentés et témoignent aussi de ce positionnement différent.

En 2013-2014, cet exercice sera entamé en concertation avec les partenaires impliqués dans le programme de master en gestion des ressources humaines.

b) Articuler la formation aux transformations du travail et aux attentes du monde professionnel

Depuis 2012, un réseau social spécifique a été créé sur la plateforme LinkedIn. Nous constatons que les étudiants prennent aujourd'hui le réflexe de s'y inscrire lorsqu'ils terminent leur parcours en GRH ou sciences du travail. Nous comptons aujourd'hui

près de 300 membres inscrits et c'est un relais privilégié pour garder un lien avec l'IST. Nous envisageons de dynamiser ce réseau et de développer davantage le lien avec les employeurs, en investiguant deux pistes. Premièrement, celle des stages déjà réalisés et la constitution d'un répertoire à cet égard. Il s'agit aussi de mieux communiquer sur les stages en créant un document convivial de présentation du stage et des implications pour les entreprises susceptibles d'en proposer. Deuxièmement, en impliquant davantage les entreprises partenaires de la Chaire laboRH en management humain et transformations du travail lancée à l'IST en juin 2012.

Le Master 120 en sciences de la population et du développement

Suite à l'importante réforme de programme mise en œuvre à la rentrée académique 2013-2014, trois objectifs principaux, à réaliser dans les prochaines années (2014-2017), ont été définis dans les domaines suivants :

1. *Acquis de l'apprentissage.* Le référentiel des acquis de l'apprentissage, résultat d'une dynamique entre enseignants et étudiants et terminé en janvier 2014, a permis de prolonger la réflexion qui avait accompagné la réforme du programme de master et de renforcer la cohérence du programme. En sus d'une évaluation continue de chacune des composantes du programme, une évaluation approfondie est prévue à la fin du cursus de la première cohorte de diplômés afin d'apprécier l'adéquation entre les acquis de l'apprentissage définis dans le référentiel d'une part, le contenu et la cohérence des enseignements ainsi que les méthodes pédagogiques mises en œuvre d'autre part.

2. *Articulation enseignement / monde professionnel.* La réforme de programme a permis d'inclure la possibilité d'un stage crédité quelle que soit l'option suivie, mais l'objectif est que cette possibilité soit de plus en plus privilégiée par les étudiants. Dans ce but, un éventail diversifié de lieux de stage est en constitution, cet « inventaire » s'appuyant sur l'enquête auprès des alumni initiée en 2013 et prévue à une fréquence annuelle. Cette implication des alumni a également pour objectif de renforcer l'encadrement de l'étudiant pendant leur stage.

3. *Internationalisation.* Deux perspectives sont actuellement envisagées (1) augmenter le nombre d'accords de mobilité des étudiants avec des universités délivrant un enseignement en anglais (contacts déjà pris ou en cours) (2) introduire des cours en anglais dans le programme de master (une réflexion sur l'identification des cours qui pourraient être délivrés en anglais et le calendrier à adopter a débuté).

Chapitre 2.3. Mesures transversales

La définition de la charge des académiques va faire l'objet d'une note importante en octobre 2013, soumise au Conseil académique (les experts Aeques pourront en prendre connaissance si elle est disponible, mais ne pourront la diffuser car elle reste à ce stade confidentielle). Cette note portera notamment sur un système de pondération de la charge de cours et sur les modalités de prise en compte de charges d'encadrement de mémoires et d'animation de programmes.

L'aide à la réussite sera encore, dans les années qui viennent, une priorité de la Faculté. Les 40 % d'EFT consacrés à cet objectif devraient être complétés par des budgets provenant de projets pédagogiques ciblés. Outre les dispositifs actuels (passeport pour le bac, aide individuelle, monitorats pour des cours, aide aux enseignants etc.), on entend mettre l'accent sur le suivi des évaluations individuelles des enseignants : pour l'instant, ces évaluations produisent des conséquences gérées de manière informelle, parfois trop informelle. On cherchera à déterminer, à l'avenir comment répondre, de manière fine et adéquate, à des résultats d'évaluations problématiques de certains cours car il nous semble que l'usage fait des informations récoltées (via les questionnaires destinés aux étudiants et via les Comités d'années) n'est pas assez systématique et différencié. Il faudrait parvenir à distinguer les problèmes de contenu des cours ; les problèmes de discipline ; les problèmes de compréhension, de manière à diversifier les réponses à y apporter. Un dispositif de co-développement des enseignants est actuellement soumis à la discussion. Une collaboration avec l'IPM devra être renforcée sur ces divers aspects.

Chapitre 2.4. Remarques complémentaires

A titre complémentaire, on doit ajouter au programme 2014-2017 qui précède quelques éléments supplémentaires : la problématique transversale Erasmus, la problématique de l'introduction de l'anglais dans nos programmes (2.4.1) ; la problématique de la connaissance du marché du travail de nos diplômés ; et quelques enjeux particuliers à certains programmes, celui d'anthropologie et celui de sciences du travail (2.4.3 et 2.4.4).

2.4.1. L'internationalisation

L'internationalisation de tous les programmes de sciences sociales est un enjeu important qui appelle un effort continu. Il concerne les contenus de cours, dont nous avons parlé ci-dessus. Mais il concerne aussi la problématique de l'offre Erasmus et celle de

l'introduction de l'usage passif et actif de la langue anglaise dans nos cours.

Erasmus

La conviction s'est progressivement imposée qu'il fallait aussi introduire une offre Erasmus en premier cycle, c'est-à-dire en 3^{ème} année de baccalauréat. Les raisons sont diverses :

- les étudiants peuvent désormais effectuer deux séjours Erasmus, en premier ET en second cycle ;
- les autres programmes de l'UCL proposent des séjours Erasmus dès le premier cycle ;
- les Masters sont surchargés (deux ans) si les étudiants accumulent stage et séjour Erasmus. Cette situation est devenue un obstacle pour l'effectuation du séjour Erasmus dans le cas de certains étudiants ;
- la Chaire Leclercq (cours en anglais) a été supprimée du premier cycle, créant un manque en termes de cours internationalisés, manque qui pourrait être partiellement compensé par une offre Erasmus à ce niveau d'étude.

Cependant, cette introduction suppose une révision du programme de troisième année en bac et la construction d'un support secrétariat spécifique.

Du côté des *accords* Erasmus, le travail est encore en partie sur la table. Les anthropologues désirent développer plus nettement les conventions avec l'Asie et avec le monde anglo-saxon. De fait, le petit nombre de conventions avec ces pays ne permet pas de répondre à la demande étudiante. Il s'agirait d'évaluer les Partenariats Erasmus et Mercator prioritaires en fonction de la stratégie de développement des Masters. On visera à développer un nouveau ERASMUS IP ou un Erasmus Mundus avec des partenaires prioritaires pour revaloriser la finalité "Interculturalité et Développement" en anthropologie, la finalité «globalité et interculturalité» en sociologie, le Master en études de la population et du développement, notamment. Tous les programmes pourront profiter d'une action conjointe en matière d'accords Erasmus.

La pratique de l'anglais

Sans abandonner le privilège donné au développement d'une culture francophone de haut niveau dans l'esprit d'une globalisation juste et équilibrée, exigeant des étudiants un effort permanent d'apprentissage de la langue française écrite et parlée, des efforts peuvent être faits concernant l'apprentissage de l'anglais dans nos programmes. Nous nous orientons vers une stratégie graduée qui consiste à veiller à l'introduction de différents supports en langue anglaise dans tous les cours et dès le premier cycle.

A côté des cours en anglais, nous pouvons en effet développer une stratégie concertée de lectures en anglais, imposées et obligatoires, de même que d'invitations de conférenciers anglophones (dont la langue maternelle est l'anglais) et de conférences ou cours en anglais proposés aux étudiants en complément des cours donnés en français.

2.4.2. La connaissance des débouchés des programmes de sciences sociales

Le programme SPED a pris une initiative intéressante en rédigeant un questionnaire concernant le destin professionnel de ses diplômés. Une entreprise un peu similaire est en cours du côté de la sociologie. Une perspective pourrait être de standardiser un questionnaire au niveau de l'école PSAD et de le diffuser de manière systématique auprès de tous les ex-diplômés dans les trois années qui viennent. De cette manière, on développerait une connaissance des débouchés.

2.4.3. Complément concernant le Master en anthropologie

Pour ce qui est des *anciens* du diplôme d'anthropologie, le lancement officiel d'une association a été réalisé en 2012, mais peine à s'ouvrir plus largement. L'objectif de 2013-2016 sera à ce propos de renouveler la dynamique et de créer un véritable réseau. Il s'agira notamment de faire appel aux anciens dans les WE de lancement d'année, journées des anciens et autres activités ouvertes.

2.4.4. Compléments concernant les Masters (120 et 60) en travail et en GRH

Pour ces Masters, les partenariats revêtent une importance cruciale. Il s'agit, d'une part, de pérenniser les collaborations qui font la spécificité de TRAV et de ses programmes pluridisciplinaire et, d'autre part, de développer de nouvelles collaborations. Dans un premier temps, donc, nous envisageons la poursuite de l'implication plus forte des partenaires de nos programmes et, en particulier, du programme de master en GRH : les Facultés LSM et PSP et l'Ecole PSAD. Dans les deux premiers cas, l'établissement d'une

convention garantissant les implications mutuelles des parties dans l'organisation du master est envisagée (et en cours de réalisation pour PSP). Dans un deuxième temps, il s'agit de poursuivre les efforts entrepris pour multiplier des accords de mobilité avec des partenaires partageant la même philosophie de l'enseignement de la GRH et des sciences du travail. Des contacts ont été lancés, nous les suivons avec intérêt. Enfin, TRAV est également coordonnateur du réseau international MEST et capitalise sur celui-ci dans cette stratégie. Ce réseau est unique en Europe et est un réel « label » de qualité pour l'UCL.

Annexes 1. Bilan de la gestion des programmes 2010-2013

Annexe 1.1. Activités réalisées : axes transversaux

Axe 1 Outils de connaissance des étudiants en sciences sociales et de leurs débouchés							
recommandations/ forces retenues	description des actions	Echéances	résultats attendus	résultats obtenus	éléments probants	commentaires éventuels	suivi à donner
construction d'un observatoire du marché du travail en sciences sociales	interpellation de la Faculté, l'université et la Fédération Wallonie- Bruxelles	2015	Création d'une base de données actualisée	-	-	Très difficile à obtenir ; supposerait une demande de toutes les universités du pays	Ce point pourrait être mis à l'ordre du jour de l'ARES (en voie de création)
Données concernant les étudiants de deuxième cycle	Demande adressée à l'administration centrale de l'UCL	2013	Mise à disposition d'informatio ns sur l'année en cours	Mise à disposition d'informati ons sur l'année en cours	Tableau 2012- 2013 en sciences sociales		

Axe 2 Instruments de mesure de la charge des enseignants et assistants

recommandations/ forces retenues	description des actions	Echéances	résultats attendus	résultats obtenus	éléments probants	commentaire s éventuels	suivi à donner
définition d'une pondération de la charge de cours, de mémoires, d'animation des programmes	mise en place d'un groupe de travail au niveau vice- rectoral	2014	formalisation de la charge académique	première note de travail terminée	Note du vice- recteur aux ressourc es humaine s	La note de travail est encore confidentielle .	
Activités d'enseignement doctoral	Demande adressée à la conférence des recteurs		comptabilisat ion de l'enseigneme nt de troisième cycle dans la charge académique	pas de résultats			

Axe 3 La lutte contre l'échec en baccalauréat							
recommandations/ forces retenues	description des actions	Echéan-ces	résultats attendus	résultats obtenus	éléments probants	commentaires éventuels	suivi à donner
Stabilisation d'un poste ESPO dédié à la lutte contre l'échec	engagemen t de 4/10 EFT à durée indéterminé e + contrats à durée déterminée	2013	organisation et suivi systématiques de la lutte contre l'échec (d'activités d'aide à la réussite)	poste stabilisé en 2013	descriptif du poste	Elément structurel très important dans la lutte contre l'échec	
créations de dispositifs d'aide aux étudiants	dispositifs divers : - passeport pour le bac - 99 clés pour réussir - remédiation s pour 4 cours de bac 1 - atelier d'été suivi de la session de janvier en bac 1 -						

	accompagnement de bisseurs - création du « groupe Pack en bloque »						
création de dispositifs d'aide aux enseignants	Groupe « triple A »		Développement d'une culture de coopération entre enseignants du bac	Les premières réunions ont eu lieu.		Pourrait déboucher sur un dispositif permanent d'échanges de bonnes pratiques entre enseignants	
augmentation des ressources en baccalauréat	triplement des auditoires (de 2 à 3)	2011			Programme des cours		
Diversification des méthodes d'évaluation	enquête sur les méthodes auprès des profs et des étudiants	2011	objectivation des problèmes d'évaluation	Enquête menée et très informatrice	document de synthèse disponible		

Axe 4 Définition des finalités des nouveaux programmes

recommandations/ forces retenues	description des actions	Echéan-ces	résultats attendus	résultats obtenus	éléments probants	commentaire s éventuels	suivi à donner
<p>mieux définir les - bacs HUSO</p> <p>- Master 60 en sociologie et anthropologie</p> <p>- master 60 en sciences du travail</p>	<p>nomination d'un responsable</p> <p>suivi des évolutions de public ; réflexion interne</p>	2012	clarification et communicatio n avec les étudiants	clarification et communica tion avec les étudiants		<p>cf. chap. 1.2.</p> <p>c. chap. 1.5.</p> <p>cf. chap. 1.6.</p>	

Annexe 1.2. Baccaaurat en sociologie et anthropologie & baccaaurat en sciences humaines et sociales

Recommandations/ forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Contenu et structure	Création d'un cours de démarche de recherche et épistémologie de la sociologie	2013-2014 pour l'entrée en vigueur du nouveau cours	Centrage disciplinaire du bac attendu des étudiants et amélioration du contenu de la formation	Cours créé et articulation revue avec les autres cours de méthode (continuum méthodologique pour l'ensemble des 2 bacs)	Réforme de programme acceptée par l'université et mise en œuvre à la rentrée 2013- 2014 ; attribution du cours à un académique		
	Interversions du cours de formalisation (du bac 1 vers le bac 2) et du cours de Théories et concepts en sociologie (du bac 2 au bac 1)	2012-2013	Diversification des compétences en 1 ^{ère} année de bac, allègement des examens en sciences formelles en première année	Action non mise en œuvre et abandonnée pour 2 raisons : difficultés techniques et administratives d'intervention des deux cours ; rupture potentielle du continuum	Cahiers des charges des cours de Théorie et concepts et d'Histoire des débats	La réflexion engagée entre les enseignants des cours de sociologie vise une montée progressive dans la lecture d'ouvrages de sociologie et la synthèse des argumentations	

				pédagogique renouvelé entre le cours de Théorie et concepts (en bac 2) et Histoire des débats (en bac 3) du fait du remplacement des deux titulaires depuis l'évaluation		développées par les auteurs (1 ouvrage en bac 1, 2 ouvrages en bac 2, 2 ouvrages en bac 3).	
	Définition de socles de connaissances et de compétences du bachelier	2012-2013 : mise au point d'un document finalisé	Présentation actualisée des deux bacs et meilleure identification de leurs spécificités	Action réalisée en juin 2013 ; validation attendue pour l'année académique 2013-2014	Pages internet de description des deux bac actualisées ; accord du bureau de faculté sur le document		
	Mieux définir le contenu du cours « travail universitaire » en relation avec des contenus disciplinaires de base		Renforcer le continuum méthodologique en bachelier	Action non réalisée.		En cours	
	Augmentation		Meilleur	(cf. faculté)			

	des ressources académiques affectées en bac		encadrement de la formation méthodologique et diminution de la taille des auditoires				
	Cours en anglais de la Chaire Leclercq obligatoires en bac 3 (et non plus optionnels)	2011-2012		Action abandonnée pour des raisons logistiques et de difficulté d'engagement de professeurs étrangers en Chaire Leclercq pour de grands auditoires de niveaux hétérogènes ; sensibilisation des étudiants à la lecture de textes en anglais en bac 3		Des séances de cours en anglais sont introduites dans certains cours de BAC (Hist des débats)	
	Nomination d'un responsable académique du bac HUSO	2011-2012	Meilleur encadrement global de la filière	Action réalisée : nomination d'un responsable du bac parmi le personnel académique			

	Introduire le bachelier à la collecte de données quantitatives	2011-2012		Action réalisée à partir de l'année 2013-2014 par la révision du continuum méthodologique en bac.	Cahier des charges du cours de méthodes quantitatives en bac 2		
	Meilleure formation à l'argumentation et à l'essai personnel dans le baccalauréat			Evolutions pédagogiques en cours parmi les cours de sociologie (Théories et concepts en bac 2 et Histoire des débats en bac 3) centrées sur la lecture d'ouvrage et la réalisation de travaux centrés sur l'argumentation des auteurs	Cahier des charges des cours de Théories et concepts et d'Histoire des débats.	Réflexion pédagogique à poursuivre pour adresser la dimension d'essai personnel, et revoir cette action pour le bac HUSO	
	Mettre en place un TFE en bac 3 par le renforcement du statut du travail de			Action non mise en œuvre. Il est considéré que la réalisation d'un travail d'analyse conséquent lors		La réflexion quant à l'organisation d'un TFE pour la fin du bac HUSO, articulé à	

	séminaire en bac 3			du séminaire, effectué de manière collective, constitue déjà un acquis d'apprentissage visé par le bac.		la réalisation d'un stage reste à organiser, mais est conditionnée à l'octroi de moyens supplémentaires en encadrement.	
	Réflexion sur la mesure des charges de cours			(cf. faculté)			
	Renforcer la pédagogie active						
	Meilleure information des étudiants sur les finalités HUSO			La fixation des socles de compétences permettent de clarifier la spécificité du bac HUSO et personnaliser les séances d'information auprès des étudiants et les comités d'année	Séances d'information en début d'année pour les bac 1 ; séances de présentation du bac lors des séances dédiées à l'université et dans les écoles		Veiller à ce que le CIO soit bien informé de l'identité retravaillée du bac HUSO

				(organisés 2x/an)	secondaires		
	Maintenir la participation des assistants à la correction des examens écrits de première année de bac de manière à éviter les QCM			Cette option a été retenue.			

Annexe 1.3. Master 120 en sociologie

Recommandations/ Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
A. Rapport d'auto-évaluation							
recommandations émises dans le rapport et actions prévues.							
A.1 améliorer la coordination entre la finalité "sociologie et anthropologie du développement" et le programme de développement _	Réforme du programme qui a supprimé cette finalité au profit d'une finalité : « Globalisation et multiculturalité »	Année académique 2013-2014	Mettre fin à l'ambiguïté		document de réforme du programme		
A.2 améliorer la coordination entre enseignants (entre cours transversaux et cours de méthodes). _	Opération learning outcomes en cours.				document concernant les AA		
A.3 rendre le cours d'épistémologie des	Offre de cours figurant dans le	Année académique				Le cours n'est pas totalement obligatoire	

sciences sociales obligatoire	tronc commun	e 2013-2014				mais il est recommandé.	
A.4 renforcement des cours de méthodologie _	Le programme consacre 20 crédits à des cours de méthodes auquel il faut ajout 7 crédits pour un séminaire de pratique sociologique	Année académique 2013-2014					
A.5 séminaire d'intervision et de suivi méthodologique des stages étendu à 5 ECTS _		Année académique 2013-2014			Programme de cours		
A.6 mise sur pied de stages pour la finalité interculturelité et développement _	Toutes les finalités intègrent un stage en milieu professionnel	Année académique 2013-2014		Le stage a effectivement été intégré.		Dans la nouvelle finalité « Globalisation et multiculturalité », un stage est explicitement prévu et proposé.	
A.7 ouvrir à plus de cours donnés exclusivement en anglais _	Via la Chaire J. Leclercq des enseignants internationaux sont invités et une attention						Projet de permettre de suivre le master 120 avec au minimum un

	particulière est donnée à au moins un enseignement annuel en langue anglaise						support pédagogique en langue anglaise ainsi que de passer les examens, en suivant la finalité Globalisation et multiculturalité dont un cours serait dispensé en anglais
A.8 pilotage plus explicite des modes d'examen pratiqués par les enseignants							
A.9. éviter la surcharge des enseignants _	Commencer par assurer une plus grande équité dans la répartition du portefeuille de cours						
B. rapport final de synthèse							
recommandations,							

B.1 introduire un enseignement en langues étrangères _	Réalisé via la Chaire J. Leclercq	Année 2011-2012				La Chaire Leclercq (invitation d'un enseignant étranger) est désormais réservée aux Masters.	Voir A7
B.2 recentrer l'enseignement sur quelques priorités _	Les priorités ont été définies à travers la précision de la formation selon les learning outcomes				document AALLO.	L'opération AA porte ses fruits sur ce plan, et va déboucher sur un document hiérarchisant clairement les attentes d'apprentissage	
B.3 améliorer l'encadrement des stages _					Carnet de stage		
B.4 réfléchir sur la façon de profiler la discipline sur les enjeux actuels _	La conception des quatre finalités vise à rencontrer de tels enjeux	Année académique 2013-2014					
Points d'amélioration							
B.5 absence d'enseignement de la discipline en langues étrangères _	Voir point B1. L'offre Erasmus permet également aux étudiants de suivre une partie de leur cursus						

	dans une université étrangère. Echange possible aussi avec la KUL.						
B.6 formation trop généraliste et parfois trop éclatée _; mauvaise communication au public de l'image de la sociologie	La révision de la formation selon les acquis d'apprentissage. Engagement au sein de l'Association Belge Francophone de Sociologie et d'Anthropologie	Année académique 2013-2014					
B.7 limites matérielles dans l'encadrement des stages _						Vu la systématisation de la pratique des stages en Master (depuis la réforme de Bolgne), ce problème n'est plus très présent, seulement occasionnellement.	
B.8 absence de réflexion partagée avec les étudiants concernant l'insertion professionnelle,	Organisation d'une soirée sociologues avec l'invitation de professionnels de terrain.	Année académique 2011-2012					

mauvaise perception de celle-ci par les étudiants, dans un contexte d'incertitude sur la place de la sociologie dans la société et la demande étudiante	Lien avec l'ABFSA. Publicité de la réforme selon les acquis d'apprentissage.						
C. rapport transversal							
recommandations,							
C.1 Spécialiser les Masters et afficher clairement leur spécialisation; leur permettre de s'identifier en ajoutant un sous-titre au diplôme délivré, lier cette spécialisation à une réflexion sur les débouchés professionnels	Profiter de la révision du programme selon la logique des acquis d'apprentissage	Année académique 2013-2014					
C.2 Bien arrimer l'enseignement de la sociologie sur les problèmes contemporains de la société	Peu pertinent car déjà rencontré dans les enseignements.					L'offre de formation et sa conception rencontre cette préoccupation.	

C.3 Systématiser les stages professionnalisants afin de confronter les étudiants à des situations de travail	Assurer un stage dans chaque finalité offerte	Année académique 2013-2014				La finalité Globalisation et multiculturalité offre un stage dès 2013-2014	
C.4 Mieux adosser la structure des Masters sur celle des laboratoires de recherche						En contradiction avec la séparation recherche/enseignement à l'UCL. Tous les enseignants sont des chercheurs qui nourrissent leur cours de leurs recherches. Le stage en finalité approfondie se fait dans un centre de recherche. Les chercheurs permanents du FNRS ont un engagement pédagogique dans le programme.	
C.5 Mobiliser dans les séminaires des disciplines telles que le droit et l'économie (disciplines que les étudiants croiseront)						(Je n'en ferais pas une priorité : formons d'abord à une posture de sociologue)	

professionnellement , qui ne sont bien souvent qu'enseignées en début de cursus et qui sont perçues par les étudiants comme éliminatoires et sans rapport direct avec la formation) _							
C.6 Masters à finalité spécialisée d'intervention sociale : mieux spécifier les métiers visés _						Le métier visé est celui de sociologue capable de se faire une place dans le champ hétérogène du travail social.	
C.7. Créer des instruments de gestion et de pilotage des programmes _	Activer la commission de programme.						
C.8. développer une concertation avec les Hautes écoles						Ceci nous échappe.	

Annexe 1.4. Master 120 en anthropologie

Recommandations/ forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Comment aires éventuels	Suivi à donner
B. 10 Normer précisément la charge de travail du personnel académique et du personnel scientifique et éviter une surcharge qui serait dommageable à la recherche et B.3. Mieux répartir les moyens intra-universitaires, en fonction de critères clairs et de procédures transparentes	1. Demande de décharge en janvier 2011; 2. Réunion en septembre 2011; 3. A envisager au sein de PSAD en 2011; 4. Réunion sur les cours de service au sein de Psad; 5. Réunions en 2011	2012	1. Envisager collectivement une décharge des cours pour revenir à 150h académique ; 2. Accueil d'un nouvel académique au Cadre et coordination sur les répartitions; 3. Accroissement du nombre d'heures labellisées "ANTR" 4. Mettre en œuvre une réflexion sur les cours de service;	1. Une ré-répartition des charges a été entamée avec l'arrivée en 2011 de J. Mazzocchetti; 2. Voir Point Précédent; 3. Actuellement ce point pose problème de manière institutionnelle car il ne peut se faire qu'au détriment d'autres heures. Il devra être posé au niveau facultaire; 4. A part les cours		La moyenne est cependant encore largement au-dessus des 180h. Un effort sera encore envisagé en 2013	Réunion décharge en décembre 2013; Réflexion à poursuivre sur cours de service; Question de la commission de programme autonome à relancer courant 2013-2014

			5. Envisager la création d'une commission de programme propre ou à défaut d'un calcul précis des moyens alloués à chaque master.	stratégique, les cours de service feront à terme l'objet d'une contrepartie en APH (Cfr. Accord ESPO/FSM); 5. A relancer en 2013-2014.			
B.2. Examiner les moyens de renforcement de l'équipe	1. Une réunion au sein du Bureau Psad et du Bureau IACCHOS.	2014	1. Envisager l'accroissement des ressources et le retour des ressources délocalisées	Le retour en ESPO du poste ex-Deliège semble acquis suite aux différents efforts de concertation; des réflexions sont en cours pour un futur poste FNRS.		L'incertitude pesant sur le FNRS crée un point d'interrogation à ce propos.	
C.3. Renforcer la professionnalisation : penser les formations en renforçant la place et la fonctionnalité des stages;	1. Nouvelle plaquette 2011; 2. Développer des accords de	2013	1. Le Projet de recherche des étudiants et l'articulation au stage est à	Des aménagements ont été opérés dans la présentation du			Lister les possibilités de stage et les diffuser aux étudiants.

Systématiser les stages professionnalisant	coopération avec Louvain développement, la CTB ou d'autres ONG.		mettre plus en valeur; 2. Développer des Stages en partenariat avec des ONG.	curus et le stage a été mieux cadré et revalorisé en master spécialisé; des contacts ont été pris avec Louvain Coopération.			
C.1. Mettre en place des séminaires et programmes communs interuniversitaires, sur le modèle de l'Ecole doctorale commune, afin de mutualiser les forces	1. Généraliser les possibilités d'emprunt de cours avec la KUL;	2012	1. Accroître les Synergie avec la KUL ; 2. Organiser une réunion commune ULB-ULg-UCL pour envisager les synergies;	1. Les emprunts de cours KUL par nos étudiants sont possibles dans toutes les finalités du master. 2. Par ailleurs, des synergies avec DVLP et des masters de sciences ont été préférés à des synergies avec des sites éloignés.		Des synergies internes avec DVLP ont en l'état été préférées à des synergies externes; ceci est dû notamment à l'éloignement des sites couplé au	

						programme chargé des étudiants.	
C4. Renforcer les liens internationaux, notamment afin de mieux valoriser l'anthropologie belge	<p>1. Commander un nouveau site web en lien avec le LAAP;</p> <p>2. Maintenir un représentant dans le bureau du FIA;</p> <p>3. Organiser 1 mission par an dans des universités anglophones afin d'envisager des coopérations;</p> <p>4. Recenser nos positions dans les réseaux internationaux et coordonner nos représentants;</p>	2012	<p>1. Création d'un Site Web plus performant articulant Recherche et enseignement;</p> <p>2 Présence active au Forum International des anthropologues;</p> <p>3. Présence dans le monde anglo-saxon;</p> <p>4. présence dans différents réseaux internationaux ;</p>	<p>1. Le site a été créé via la LAAP;</p> <p>2. La présence au Fia a débouché sur un rôle de 1er plan dans ANTROPEN, le dictionnaire wiki des anthropologues ;</p> <p>3. Les accords avec l'Université de Californie ont permis plus de contacts avec Irvine et Berkeley. Plusieurs projets communs sont en cours;</p> <p>4. Le FIA a été</p>			

				jugé prioritaire, mais le laap est présent dans les board de l'APAD, de la ISSR et d'autres réseaux internationaux			
B.1. Se faire davantage connaître à l'extérieur	1. Site Web Articulant Recherche et enseignement; 2. Poursuite des certificats à destination des Adultes ;	2012		2. A côté du certificat avec le méridien qui en est à sa 7ème année, un certificat avec le Centre Avec et d'autres partenaires est en cours d'élaboration.			

Annexe 1.5. Master 120 en sciences du travail, Master 60 en sciences du travail et Master 120 en gestion des ressources humaines

Master 120 en sciences du travail

A.1. Stabiliser le programme après une période de réforme majeure

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Pas de changement majeur du programme	Evaluation après 3 ans de fonctionnement	2012-2013	Routinisation des procédures administratives et réduction de la charge du Secrétariat	Les programmes ont été stabilisés, aucune réforme de programme n'a été entreprise depuis 2009.	Procédures administratives sur le site Internet Valves électroniques		Une réforme est prévue en 2014, elle touche à la présentation des programmes sous le format des acquis d'apprentissages et au contenu d'un cours (LTRAV2620) qui abordera les aspects salariaux du travail.

B.1. Renforcer les synergies entre les trois blocs de formation du domaine "sociologie" (sociologie-anthropologie, sciences du travail, gestion des ressources humaines, population et développement)

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéances	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Rendre plus visibles les collaborations qui existent déjà : enseignants de différentes disciplines (droit, psychologie, gestion, sociologie, économie, médecine, etc. ; large présence de professeurs invités ; implication des maîtres de stage externes).	1. Lister les synergies (cours de sociologie du travail et des organisations, séminaire pluridisciplinaire, cours de systèmes comparés, cours de politique d'emploi et politique sociale)	2013-2014	Maintien du caractère pluridisciplinaire du programme	Investissement de nouveaux collègues sociologues Journée d'études « Approches critiques en management », Cirtes/Cridis/Crecis/Trav. Colloque « 60 ans de sciences du travail à l'UCL », associant les professeurs des différentes disciplines Chaire LaboHR : « Management humain et transformations du travail ». Collaboration ESPO_TRAV et ILSM Nombreux	Programme des cours Publication de l'ouvrage Approches critiques en management. Programme de la journée d'études organisée le 19 mars 2012 Programme du colloque. Actes du colloque à paraître en octobre 2014 Juin 2012, documents de lancement de la Chaire Documents d'invitation de professeurs invités	Le caractère pluridisciplinaire est également renforcé à travers la démarche Acquis d'apprentissage et la mise en œuvre du référentiel des acquis de l'apprentissage Le nombre croissant des étudiants entrants et sortants rend visible la dynamique de mobilité présente au sein de l'Ecole	Mise en ligne du référentiel des Acquis de l'apprentissage

				<p>professeurs et chercheurs invités</p> <p>Séjours des membres de l'École dans des universités étrangères</p> <p>Le réseau MEST- est une garantie d'ouverture entre les 13 universités partenaires de ce réseau qui entretiennent des échanges actifs tant en matière de mobilité étudiante que professorale.</p>	<p>Site internet : https://www.uclouvain.be/trav.html</p>		
<p>2. Préserver l'autonomie de gestion de Trav dans les nouvelles structures de l'UCLouvain, car elle constitue la garantie de la pluridisciplinarité dans les</p>	<p>2. Maintenir un lien étroit avec la Faculté ESPO, notamment par une représentation de Trav au Bureau de Faculté.</p> <p>Soutenir le</p>	<p>2013-2014</p>	<p>Maintien du caractère pluridisciplinaire du programme</p>	<p>Mise en place de réunion mensuelle entre les Responsables administratifs des écoles.</p> <p>L'École est associée à divers niveaux aux décisions et projets facultaires</p>		<p>Liens étroits et durables avec ESPO favorisant les relations entre les différentes écoles. Ces liens sont nécessaires pour accentuer la</p>	

programmes	projet de création d'une FIM (Faculté Intégrée Multisites) située au niveau du secteur					pluridisciplinari té.	
3. Envisager la création d'une chaire ou d'un séminaire partagé entre sociologie et sciences du travail, sur les questions du travail.	3. Réunir les enseignants des cours en question ; identifier la possibilité d'un financement par les Conférences Jacques Leclercq ; condition: maintien de l'horaire décalé ; explorer avec l'IPM la possibilité d'en réaliser un podcast.	2013-2014	Maintien du caractère pluridisciplinaire du programme	Des contacts ont été pris par le Secrétaire académique TRAV sans que des actions d'enseignement soient à ce jour mises en place ;			
B.2. Mieux s'articuler avec les autres masters et travailler sur les articulations possibles avec la recherche							

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Envisager la création d'une chaire ou d'un séminaire partagé entre sociologie et sciences du travail (v. ci-dessus)	V B1	2013-2014	Articulation enseignement-recherche				
2. Poursuivre la collaboration avec Cirtes telle qu'elle a été formalisée par le Conseil Trav du 01/02/2010		2013-2014	Articulation enseignement-recherche	<p>Le Conseil TRAV du 22/11/11 a délégué Evelyne Léonard comme représentante de TRAV au sein du Bureau du CIRTES afin de maintenir un lien actif entre les entités.</p> <p>Le CIRTES a été étroitement associé à la journée d'études du</p>	<p>Les cahiers du Cirtes des actes du colloque (à paraître fin 2013)</p> <p>Sit internet du Cirtes : https://www.uclouvain.be/cirtes.html</p> <p>Site TRAV : https://www.uclouvain.be/trav.html</p>		

				19/3/12 (cf. supra) et au colloque scientifique organisé à l'occasion du 60ème anniversaire de TRAV le 25/10/12.			
3. Maintenir la mixité du corps enseignant: professionnels + académiques impliqués dans des recherches		2013-2014	Articulation enseignement-Monde professionnel	Dans le cadre des attributions de cours, la mixité des profils (professionnels et enseignants-chercheurs) est particulièrement prise en compte.			
B.3. S'assurer de bien différencier le master en sciences du travail du master en gestion des ressources humaines							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Clarifier les particularités des programmes : Master en	Revoir les brochures d'information et la présentation	2011-2012	Supports d'information plus clairs	Les brochures d'information ont été adaptées à l'occasion de la	Ces distinctions sont davantage présentées sur les sites web : https://www.uc	Ce travail important permet un positionnement plus clair du	Démarche ALLOO pour le master en GRH accentuera encore la

<p>sciences du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> - horaire décalé, - public mixte (adultes en reprise de formation et étudiants en formation initiale) - faisant suite à des études complètes généralement hors université, avec entrée via passerelle - destiné à un public orienté vers les métiers du monde du travail (intermédiaires du marché du travail, fonction publique, organisations syndicales ou patronales, 	<p>des programmes sur le site Internet ; travailler pour cela avec les délégués et des anciens étudiants.</p>			<p>soirée masters du 22/3/12.</p> <p>Un groupe de travail a été institué suite au Conseil TRAV du 22/11/11 portant sur le mémoire associé au master 60.</p> <p>La démarche ALLOO a permis de clarifier les distinctions entre les masters 60 et 120 en sciences du travail</p>	<p>louvain.be/trav.html</p> <p>PV des Conseils.</p> <p>Documents mémoire en Master 60</p> <p>Référentiels des AA</p> <p>Vision du diplômé</p> <p>Schéma AA.</p>	<p>master GRH par rapport à cette offre existante en sciences du travail (tant sur le contenu que le public et les débouchés).</p>	<p>distinction entre les masters.</p>
--	---	--	--	--	---	--	---------------------------------------

etc.). Master en gestion des ressources humaines: - horaire de jour - public d'étudiants en formation initiale à la suite d'un baccalauréat universitaire - destiné à former des professionnels orientés vers les métiers de la gestion des ressources humaines.							
B.4. Nécessité pour l'équipe qui anime la formation de s'ouvrir au maximum aux collaborations externes							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
V. B.1.	V. B.1.						

C.1. Faire à terme une évaluation systématique de ce master professionnalisant, en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs et en s'interrogeant en particulier sur l'effectivité des débouchés professionnels envisagés

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Exploiter si possible les données de l'enquête effectuée par le CIO en 2009	1. Voir le CIO	2013-2014	Outil UCL de suivi des diplômés				Une évaluation complète, impliquant les enseignants et étudiants des programmes ainsi que les acteurs du monde professionnel, devrait être menée sur trois cohortes (2010-11/2011-12/2012-2013) en 2013-2014, en collaboration avec le CEFO, le CIO et l'UCL.
2. Développer une démarche d'évaluation du parcours des diplômés au niveau de l'UCL	2. Relayer la proposition au CEFO	2013-2014	Outil UCL de suivi des diplômés				

C.2. Introduire systématiquement les stages pour le public étudiant en formation initiale ou en reprise d'études mais sans activité professionnelle							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Rendre plus visible la possibilité de stage volontaire.	1. Revoir les brochures d'information et la présentation des programmes sur le site Internet	2012-2013	1. Brochures et site clairs et à jour	Les demandes de stage volontaire sont rares (une à deux par année) ; elles sont traitées au cas par cas.	Site internet : https://www.uclouvain.be/trav.html		Vade-mecum pour le stage volontaire
2. Systématiser le stage suppose d'évaluer d'abord le besoin réel et les ressources disponibles	2. Effectuer l'évaluation avec les délégués étudiants	2012-2013	Proposition opérationnelle si nécessaire				
Master 60 en sciences du travail							
B.5. Travailler à une véritable différenciation entre le master 120 et le master 60 en sciences du travail							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner

<p>En l'état actuel du Décret "Bologne", l'Université doit organiser ce master et ne peut différencier les conditions d'accès, pas plus que le titre. Dans ce contexte, le master 60 a été différencié autant que possible. Mieux cerner les motifs de choix des étudiants pour le Ma 60 vs 120. Voir aussi réponse à la recommandation C.3</p>	<p>Voir C.3.</p>	<p>2010-2011</p>	<p>Voir C.3.</p>	<p>Différenciation du mémoire entre les masters 60 et 120.</p> <p>Distinction des objectifs visés par les masters</p> <p>La démarche ALLOO a permis de clarifier les distinctions entre les masters 60 et 120 en sciences du travail (leur positionnement a été validé en conseil d'Ecole le 6.05.2013).</p>	<p>Les brochures d'information ont été adaptées à l'occasion de la soirée masters du 22/3/12.</p> <p>Ces distinctions sont davantage présentées sur les sites web et dans le programme d'études de l'Université</p> <p>Référentiel des acquis de l'apprentissage</p> <p>Vision du diplômé Schémas AA</p> <p>PV du conseil</p> <p>Notes de travail sur le mémoire en master 60</p>		<p>Mise à jour des brochures et du site internet suite au processus ALLOO</p>
---	------------------	------------------	------------------	--	---	--	---

C.3. Supprimer les masters 60 en sciences du travail ou les transformer en masters complémentaires destinés notamment à un public d'adultes en formation et appuyé sur la VAE

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Cette recommandation s'adresse à la CfB car elle touche au Décret qui oblige actuellement l'UCLouvain à organiser ce programme.	Préparer une proposition à soumettre à la CfB		Situation clarifiée dans Décret	Pas de changement dans le décret		Démarches pour les autorités de l'UCL	
2. Proposer à la CfB de supprimer cette obligation pour la remplacer par une possibilité, en spécifiant les conditions d'accès au master 60 : - expérience professionnelle de 3 ans au moins ou							

possession d'un diplôme de deuxième cycle ; - différencier le titre de ce master par rapport au master 120.							
Master en gestion des ressources humaines							
A.3. Stabiliser le programme après une période de réforme majeure							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
En 2010-2011 et 2011-2012, mise en œuvre du nouveau master en gestion des ressources humaines, avec résolution des problèmes pratiques qui se révèlent au fur et à mesure du fonctionnement du	Effectuer un suivi continu avec les délégués étudiants et effectuer une évaluation en 2012	2012-2013		Les programmes n'ont plus connu de réforme depuis 2009. Les délégués étudiants participent au Conseil de l'école où leur feedback est pris en compte.	PV du conseil Vade-mecum du stage et mémoire Site Internet : https://www.uclouvain.be/trav.html		Une évaluation complète, impliquant les enseignants et étudiants des programmes ainsi que les acteurs du monde professionnel, devrait être menée sur trois cohortes (2010-11/2011-12/2012-2013)

<p>programme.</p> <p>En parallèle, simplification des procédures administratives de gestion des programmes.</p> <p>Une évaluation sera effectuée lorsque les premiers étudiants issus du nouveau programme obtiendront leur diplôme.</p>				<p>La plupart des problèmes pratiques posés dans la gestion des programmes touchent à la réalisation du stage (GRH), la coordination et la gestion de celui-ci sont revus en 2013 par un groupe de travail ad-hoc au sein de l'équipe administrative.</p> <p>Les comités d'année ont été redynamisés et s'organisent deux fois par an, après cinq semaines de cours, permettant ainsi de tenir compte de ces</p>			<p>en 2013-2014, en collaboration avec le CEFO, le CIO et l'UCL.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--

				<p>feedbacks.</p> <p>Les délégués étudiants participent à la constitution des horaires d'examen, ils sont impliqués dans la vie de l'IST.</p>			
B.6. Maintenir l'orientation en sciences sociales, très originale pour une formation de gestion							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Préserver le caractère pluri-disciplinaire du programme, qui associe psychologie, sciences politiques, management et relations industrielles	Maintenir l'implication des quatre entités co-organisatrices du programme : Faculté de Psychologie, Louvain School of Management, Ecole des Sciences politiques et sociales en	2013-2014		<p>Une concertation continue existe entre les différentes parties impliquées, tant pour TRAV (attributions des cours, etc.) que GRH.</p> <p>Depuis 2012, les liens entre les partenaires</p>	<p>Convention PSP</p> <p>PV du Conseils</p>		Référentiel des AA

	ESPO, Ecole des Sciences du Travail en ESPO			<p>ont été discutés et se resserrent, notamment via l'établissement d'une convention avec PSP qui stabilise et renforce l'investissement mutuel des parties dans le programme GRH et notamment l'encadrement des mémoires.</p> <p>La Chaire laboRH constitue une opportunité supplémentaire de créer ces collaborations.</p>			
B.7. Développer davantage l'articulation de l'enseignement avec la recherche							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner

<p>1. Envisager la possibilité d'impliquer les étudiants dans le "LSM-HR"</p>		<p>2013-2014</p>		<p>Le 20/3/12, TRAV a organisé un événement intitulé « Passion RH » à destination des étudiants du master en GRH réunissant responsables des RH du réseau LSM-HR, enseignants-chercheurs et étudiants autour de la thématique des « restructurations d'entreprises responsables ». Le Pr Rachel Beaujolin (Reims Management School) était invitée à cet égard</p> <p>Par ailleurs, la</p>	<p>Site Internet : https://www.uclouvain.be/trav.html</p> <p>Programme des activités Passion RH et « Perspectives critiques en management »</p>		
---	--	------------------	--	---	--	--	--

				<p>journée d'études « perspectives critiques en management » coordonnée par TRAV le 19/3/12 s'inscrit également dans cet éveil à l'éthique et à la responsabilité sociale.</p>			
2. Soutenir le stage-mémoire	Clarifier et formaliser l'articulation entre stage et mémoire, aussi bien à l'intention des étudiants que des maîtres de stage					<p>Concernant l'articulation du mémoire et du stage, un nouveau vademecum verra le jour en 2013-2014 et précisera les rôles de chaque partie dans ce contexte.</p> <p>Diffusion des offres de stages sur icampus</p>	Plaque de présentation à destination des responsables RH en entreprise.

3. Maintenir la mixité des enseignants-chercheurs et enseignants-praticiens V. aussi B.2.						Dans le cadre des attributions de cours, la mixité des profils (professionnels et enseignants-chercheurs) est particulièrement prise en compte.	
B.8. Elaborer des conceptions théoriques en tenant compte des perspectives éthiques et de citoyenneté							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Insister dans les différents enseignements sur l'approche critique de la GRH ; Préserver l'orientation en sciences sociales du programme permet d'assurer cette approche	Voir B.6. et B.7.	2013-2014					Référentiel des AA

B.9. Chercher des collaborations avec d'autres départements

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Le master est organisé en collaboration avec la Faculté de Psychologie, l'Ecole de Sciences politiques et sociales, la Louvain School of Management et l'Ecole des Sciences du Travail. Cette dernière coordonne la formation. Les enseignants proviennent de ces différentes facultés/Ecoles et interviennent dans les cours, mais aussi dans	Action: reconduire cette collaboration et la perpétuer dans le cadre des nouvelles structures de l'UCLouvain	2013-2014		<p>Une concertation continue existe entre les différentes parties impliquées.</p> <p>Le programme GRH, en particulier, est le fruit d'une collaboration entre la Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation (PSP), la Louvain School of Management (LSM) et l'Ecole PSAD en ESPO.</p> <p>Depuis 2012, les liens entre</p>	<p>Convention PSP</p> <p>PV du Conseil</p> <p>Documents</p> <p>Chaire LaboRH</p>		Continuer à accentuer les collaborations avec les Ecoles

<p>l'encadrement des mémoires. Poursuivre cette collaboration.</p>				<p>les partenaires ont été discutés et se resserrent, notamment via l'établissement d'une convention avec PSP qui stabilise et renforce l'investissement mutuel des parties dans le programme GRH et notamment l'encadrement des mémoires.</p> <p>La Chaire laboRH constitue une opportunité supplémentaire de créer ces collaborations.</p>			
<p>C.4. Faire à terme une évaluation systématique de ce master récent et professionnalisant, en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs et en s'interrogeant en particulier sur l'effectivité des débouchés professionnels envisagés, et en analysant les contenus des formations par rapport aux besoins des entreprises</p>							

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Evaluer le programme	1. Effectuer une évaluation avec EVA (Service d'Evaluation en Appui à la Qualité)	2013-2014					Une évaluation complète, impliquant les enseignants et étudiants des programmes ainsi que les acteurs du monde professionnel, devrait être menée sur trois cohortes (2010-11/2011-12/2012-2013) en 2013-2014, en collaboration avec le CEFO, le CIO et l'UCL.
2. Développer une démarche d'évaluation du parcours des diplômés au niveau de l'UCL	2. Relayer la proposition au CEFO						Outils opérationnels au niveau de l'UCL
C.5. Développer les réseaux des anciens étudiants et les liens avec les employeurs							

Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Privilégier les liens qui se nouent à partir du programme (stages, mémoires, diplômés)	<p>"Constituer progressivement un réseau d'anciens et d'employeurs au moyen du fichier des maîtres de stage</p> <p>Systematiser le fichier et le pérenniser"</p>	2011-2012		<p>Des outils ont été développés à cet égard : un site sur le réseau social professionnel LinkedIn (qui compte près de 300 membres) et une lettre d'informations « l'elaboRHIST ».</p> <p>Un onglet 'alumni' a également été ajouté sur le site web TRAV.</p> <p>La Chaire laboRH permet de renforcer des liens privilégiés avec des employeurs potentiels (les entreprises</p>	<p>Linkedin</p> <p>Newsletter électronique</p> <p>Site Internet : https://www.uclouvain.be/trav.html</p>		

				finançant la Chaire), qui sont aussi une source importante de propositions de stage.			
C.6. Développer l'usage des langues, en particulier du néerlandais et de l'anglais, possiblement en ayant des cours enseignés dans ces langues, pour que les étudiants connaissent le langage spécialisé dans leur domaine, et non seulement des phrases de la conversation courante							
Recommandations Forces retenues	Description des actions	Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
1. Assurer un cours de langues dans le programme et stabiliser l'offre de ces cours en collaboration avec l'Institut des Langues Vivantes.	1. Inscrire au programme un cours de néerlandais (Séminaire d'insertion professionnelle, en langue néerlandaise) et un cours d'anglais (Séminaire d'insertion professionnelle, en langue anglaise - note). Déjà effectué en 2010.	2010-2011		Un cours de langue a été introduit dans le programme en 2010. Cette offre est stabilisée et coordonnée avec l'ILV.	Programme des cours		

<p>2. Réactiver les cours de langues préparatoires à l'échange international</p>	<p>2. Collaboration à établir et consolider avec l'ILV</p>			<p>Les cours de langues préparatoires ont été mis en place. Nous observons une croissance des échanges internationaux. Le réseau « MEST » coordonné par TRAV depuis 20 ans et réunissant 13 universités reconnues dans les domaines d'expertise de TRAV permet aux étudiants de nos masters d'effectuer des séjours coordonnés (en termes de contenu) à l'étranger</p>			
--	--	--	--	--	--	--	--

3. Promouvoir les échanges internationaux, qui contribuent à la formation linguistique, outre le contenu des enseignements proposés	3. En cours			Croissance des échanges internationaux			
---	-------------	--	--	--	--	--	--

Annexe 1.6. Master en sciences de la population et du développement

Axe 1 Renforcer l'intégration des disciplines démographie et développement

Recommandation	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Réaliser concrètement une intégration des spécialités démographie et développement	Cours et séminaires en commun	Réforme de programme adoptée en février 2013	Une plus grande synergie entre les deux disciplines dans le cursus du Master	Réforme du programme	Co-titulature d'un séminaire démographie et développement. Spécialités démographie et développement intégrées dans le tronc commun du programme		
	Mixité disciplinaire pour l'encadrement des mémoires	Annuelle		Jurys de mémoire constitués d'enseignants des deux disciplines	Nombre de mémoires dont le jury est composé d'enseignants des deux disciplines		

Axe 2. Renforcer la cohérence interne du programme

Recommandations	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Améliorer la coordination entre les cours	Révision des descriptifs de cours	Réforme de programme adoptée en février 2013	Complémentarité et cohérence du cursus	100% des descriptifs de cours revus	Descriptifs de cours	Cette révision a permis de prendre en compte les évolutions récentes dans le contenu et les paradigmes des disciplines qui composent le Master	Evaluation du programme par les étudiants
Supprimer les cours de bac figurant en Master	Les étudiants ayant suivi la mineure en population et développement en Bac doivent en Master suivre d'autres cours en relation avec	Sans objet	Eviter les répétitions des exposés théoriques pour les étudiants ayant suivi la mineure	Contrôle des programmes de chaque étudiant par les responsables du Master	Programme de cours suivi par chaque étudiant	Le Master SPED est accessible à tous les étudiants quelle que soit leur formation antérieure. Les étudiants n'ayant pas suivi les cours de la mineure en Bac doivent	Annuel

	les objectifs de leur formation					suivre les cours de cette mineure afin d'acquérir les notions de base dans ces deux disciplines	
--	---------------------------------	--	--	--	--	---	--

Recommandations	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Bisannualiser certains cours à faible nombre d'étudiants pour dégager des ressources pour introduire de nouvelles activités	Réforme du programme	Réforme de programme adoptée en février 2013	Rationalisation des ressources humaines en termes d'enseignement Création de nouvelles activités	Suppression des composantes du programme comprenant trop peu d'étudiants : Finalité approfondie et les Options (1) Genre (2) Acteurs et régulations des sociétés contemporaines Création de l'option Méthodologie et collecte d'analyse de données	Contenu du programme du Master	Les suppressions permettent à la finalité spécialisée en développement de se concentrer sur les spécialités de l'analyse du développement par aires géographiques et la gestion de projets et programmes de développement. La création d'une nouvelle option répond à une demande existante de formation en méthodologie	Evolution du nombre d'étudiants suivant les options Evaluation du programme par les étudiants
Rendre plus centrale la	Modifications des cahiers	Réforme de programme	Modification du cursus	Dans la finalité "développement", la	Cahiers de charges		Evaluation de la finalité

notion de développement durable	de charges de certains cours	adoptée en février 2013		question de l'environnement, de l'accès à la terre et des ressources naturelles a été renforcée dans certains cours*.	des cours		développement
Développer l'enseignement sur les pays africains et les pays émergents	Modifications du cahier des charges de certains cours	Réforme de programme adoptée en février 2013	Renforcement de l'enseignement des zones géographiques	Renforcement de l'enseignement sur les pays africains, latino-américains et du monde arabe	Cahier de charges des cours	Il serait nécessaire de renforcer l'équipe d'enseignants sur l'Asie	

* Cours dans lesquels la dimension environnementale a été renforcée : LDVLP2320 Anthropologie du développement et de l'environnement ; LDVLP2675 Dynamiques des interactions développement – environnement ; LDVLP2325 Géopolitique des ressources naturelles ; LENVI2006 Sociologie de l'environnement ; LENVI2005 : Changement climatiques, impacts et solutions ; LENVI2010 Stratégies publiques de mise en œuvre de politiques de développement durable et LENVI2002 Séminaire en science et gestion de l'environnement..

Axe 3 Pédagogie

Recommandations	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Éléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Adapter les modes d'acquisition des connaissances	Adoption de méthodes pédagogiques adaptées. Travaux pratiques renforcés	Année académique 2013-2014	Acquis de l'apprentissage de chaque cours atteints	Adoptions de méthodes diversifiées demandant une plus grande implication des étudiants (jeux de rôles, jeux de	% de réussite aux examens		Evolution du % de réussite aux examens

				simulation)			
Renforcer l'accompagnement du mémoire	Renforcement des cours apportant des outils méthodologiques pour la réalisation du mémoire	Réforme de programme adoptée en février 2013 - Mise en œuvre en Septembre 2013	Le mémoire est défendu en juin ou septembre de la deuxième année du Master.	Dans le tronc commun (1) création d'un cours d'épistémologie et démarche scientifique (2) dimensions méthodologiques quantitative et qualitative renforcées (3) accompagnement des mémoires dans les séminaires des aires géographiques (4) séminaire de recherche dans la finalité démographie	Contenu du programme du Master. % d'étudiants réussissant la défense de leur mémoire en juin ou septembre de la deuxième année du Master		Evolution du % d'étudiants réussissant la défense de leur mémoire en juin ou septembre de la deuxième année du Master.

Axe 4 Evaluation de l'enseignement et du Master

Recommandations	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Clarifier les modes d'évaluation des stages et y associer des personnes extérieures	Crédits attribués au stage Evaluation du stage sur base d'une grille d'évaluation et d'un rapport de stage	Réforme de programme adoptée en février 2013 - Mise en œuvre en Septembre 2013	Clarification de la procédure d'évaluation Plus grand nombre d'étudiants réalisant un stage.	La grille d'évaluation devra également être remplie par le maître de stage	Grille d'évaluation du stage Professionnels extérieurs en tant que lecteurs du rapport	La plus grande implication de professionnels, que ce soit en tant que maître de stage ou en tant que lecteur, permettra une meilleure articulation avec le monde du travail	Evolution du nombre de professionnels extérieurs lecteurs du rapport
Réaliser une évaluation du Master par les anciens diplômés	Enquête réalisée auprès des diplômés du Master	Mars 2013	Evaluation de l'adéquation entre la formation et les débouchés professionnels Identifier les débouchés professionnels	75 % de réponses au questionnaire	Questionnaire de l'enquête	Peu de recul car première promotion diplômée en juin/septembre 2009	Enquête sera réalisée annuellement

La réforme de programme débutant en septembre 2013, certains éléments des colonnes « Résultats obtenus » et « Eléments probants » sont des indicateurs présentés au futur mais qui seront collectés annuellement afin d'assurer le suivi de la réforme et vérifier ainsi que les objectifs aient été atteints

Annexes 2. Prospectives 2014-2017

Annexe 2.1. Baccalauréats en sociologie et anthropologie ; sciences humaines et sociales

Axe 1 : Le programme de cours : learning outcomes et mise en œuvre sur 3 ans, continuum pédagogique pour les bacs SOCA et HUSO

Recommandations/forces/nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Définir les objectifs à atteindre au terme du baccalauréat	Fixer les objectifs d'apprentissage et organiser l'appropriation par les enseignants ; Identifier les incohérences éventuelles entre objectifs d'apprentissage	***	Responsables du bac SOCA et HUSO + comité du bac	Fixation des objectifs d'apprentissage à la rentrée 2013-2014	Finalisation du processus pour l'année 2015-2016	Meilleure lisibilité du bac, complémentarités revues entre les enseignements

	assignés à des cours partagés par plusieurs programmes					
Suivi de la réforme « continuum pédagogique »		***	Responsables de programme SOCA et HUSO Enseignants intervenant dans le continuum	Première mise en œuvre du continuum en 2013-2014	Première évaluation pour l'année 2015-2016	Mise en œuvre de la réforme, intégration du continuum
Le BAC SOCA ouvre à une série de disciplines (le droit, l'économie, la démographie...). Il serait souhaitable d'ajouter un cours de psychologie sociale à la liste, la psychologie étant tout à fait absente du Bac SOCA	Ajouter un cours de psychologie sociale aux cours à option des BAC SOCA	**	Responsable programme SOCA			Ajout d'un cours de psychologie sociale à la liste des options
Erasmus. Il faudra à terme prendre position par rapport au programme européen « Erasmus for all »	Se positionner par rapport à la possibilité d'accéder à un séjour Erasmus en BAC3 au	**	Responsable de programme Responsable admin Erasmus			

	deuxième quadri					
--	-----------------	--	--	--	--	--

Axe 2 : Monde professionnels, anciens et citoyenneté SOCA et HUSO

Recommandations/forces/nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Meilleure connaissance des parcours post-bac empruntés par les étudiants SOCA et HUSO	Systématiser l'information statistique sur les filières d'étude de master empruntés, et le devenir professionnel	**	Equipe administrative	Production statistique actuellement réalisée sur demande mais non systématique	2016-2017	Disposer de données permettant au responsable du bac de développer une meilleure connaissance du public et de son devenir
Faire le bilan des activités de stage et favoriser leur pratique en HUSO	Organiser un reporting systématique des activités de stages, proposer une	**	Conseillères aux études, responsable du bac	A réaliser	2016-2017	Parfaire l'offre de stage, actuellement sur proposition quasi-exclusive des étudiants,

	diversification des lieux et objets de stages, notamment en lien avec la citoyenneté					et leur encadrement
Développer l'information quant aux différentes filières de formation ouvertes SOCA et HUSO	Organiser les rencontres avec les anciens du bac ayant emprunté une diversité de voies, et engagés dans la vie professionnelle	**	Responsable du bac en articulation avec les responsables des masters concernés	A réaliser	2016-2017	Développer l'information sur les débouchés variés du bac et aider à la formulation des projets personnels de formation des étudiants
Revoir la communication autour du bac	Actualiser les maquettes de présentation après la fixation des acquis d'apprentissage	*	Equipe administrative	A l'issue de l'adoption des acquis d'apprentissage	2016-2017	Assurer une meilleure information pour les nouveaux entrants

Axe 3 : Développement de l'identité du bac HUSO

Recommandations/forces/nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Initier une réflexion sur l'organisation d'un TFE pluridisciplinaire	Instruire la possibilité d'organisation et de l'encadrement d'un TFE bi-disciplinaire	**	Responsable du bac HUSO et conseillères aux études	A initier en 2013-2014	2016-2017	Développer la compétence des étudiants en termes d'analyse pluridisciplinaire d'un phénomène socio-économique donné
Identifier les activités enseignantes à partir desquelles l'identité spécifique du bac HUSO peut être exprimée	Repérer les activités susceptibles d'être modulées spécifiquement pour les étudiants du bac HUSO	***	Responsable du bac HUSO + enseignants concernés	En état de discussion informelle	2015-2016	Développement de l'identité du bac HUSO à partir d'activités spécifiques pour cette filière

Annexe 2.2. Master 120 en sociologie

Axe 1 Les acquis d'apprentissage/learning outcomes (AALLO)

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Mieux définir les objectifs à atteindre au terme du Master et spécifier le « corps » de compétences maîtrisées.	Il s'agit de revoir le programme à partir de la logique des acquis d'apprentissage, en commençant par la vision du sociologue qui est en quelque sorte « produit » en fin de master 120 en sociologie pour descendre jusqu'au bac.	***	Bernard Fusulier	Voir la présentation du programme sur le site de l'UCL http://www.uclouvain.be/prog-2013-soc2m Les compétences génériques et spécifiques ont été définies en lien avec la professionnalité et posture spécifique du sociologue. Chaque cours devra à terme être revue par rapport à la grille élaborée.	Septembre 2014 pour une première intégration au sein du modèle. Septembre 2015 pour stabiliser le modèle.	Offre d'une formation efficace assurant une convergence des actions de formation pour qualifier des professionnels, capables de faire valoir la spécificité de leur compétences et posture sur le marché du travail et dans leurs engagements citoyens.
Mieux définir les objectifs à atteindre au terme	Dans la logique de partir de l'aval (au terme du master)	***	Eric Mangez et Marc Zune	Voir le programme de bac	Septembre 2014 pour une première	Voir le programme de bac

de la formation de 1 ^{er} cycle et spécifier le « corps » de compétences maîtrisées en cohérence avec l'accès aux programmes de Master.	pour aller vers l'amont (l'entrée à l'université), l'application des AALO est pensée au niveau du 1 ^{er} cycle (bac).				intégration Septembre 2015 pour stabiliser l'offre	
--	--	--	--	--	---	--

Axe 2. Articulation formation/emploi/citoyenneté

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Avoir une information fiable sur l'avenir professionnel des diplômés en sociologie	Mener une Etude d'insertion professionnelle auprès des diplômés en sociologie et rendre les résultats publics.	***	Mathieu Berger	En cours	Septembre 2014	Augmenter l'attractivité du master en sociologie en soulignant sa valeur sur le marché du travail et mieux percevoir les compétences à développer dans l'offre de formation.
Mieux anticiper le	Renforcer les occasions	***	Bernard Fusulier	Les stages sont	Septembre 2014	Augmenter

métier de sociologue	<p>de contacts entre les étudiants et les sociologues engagés dans la cité.</p> <p>L'offre de stage constitue bien entendu une première mesure importante.</p> <p>L'organisation annuelle d'une soirée des sociologues où des anciens viennent témoigner de leur insertion socio-professionnelle auprès d'étudiants de master et de bac.</p>			<p>obligatoires dans chaque finalité.</p> <p>Des initiatives de rencontre étudiants/sociologue engagés ont été entreprises, mais doivent être systématisés.</p>		l'attractivité du master et tisser des liens avec les anciens.
Participer à la visibilité de la sociologie dans l'espace public en soutenant le développement de l'Association Belge Francophone de Sociologie et d'Anthropologie (ABFSA)	Présence des sociologues de l'UCL dans la dynamique de l'ABFSA qui a pour objectif de renforcer la reconnaissance de la discipline dans la société et maintenir le lien au sein d'une communauté disciplinaire entre les	*	Bernard Fusulier	<p>Voir le site Internet www.abfsa.be</p> <p>Renforcer l'échange d'information entre l'UCL et l'ABFSA et inciter les étudiants sortants à garder un lien avec leur discipline via l'ABFSA</p>	Septembre 2016	Contribuer à asseoir une association qui établi à la fois un lien entre les académiques, les chercheurs universitaires et les diplômés en sociologie, tout en valorisant la

	universitaires et les diplômés en sociologie.					discipline dans l'espace public.
--	---	--	--	--	--	----------------------------------

Axe 3. Internationalisation

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Favoriser l'expérience internationale des étudiants UCL	Evaluer et réajuster l'offre des lieux d'échange Erasmus	***	Eric Mangez	A faire	Septembre 2016	Augmentation des échanges Erasmus et programme d'échange plus efficaces.
Assurer l'attractivité du programme pour des étudiants étrangers	Permettre le suivi d'une filière de cours en langue anglaise, via les supports de cours et la possibilité de passer les examens dans cette langue. Ciblage dans un premier temps des cours donnés dans la filière « Globalisation et multiculturalité ».	**	Jean De Munck	A faire.	Septembre 2016	Attraction d'un plus grand nombre d'étudiants en mobilité, notamment via les échanges Erasmus.

Axe 4 Contenu du programme

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Approfondissement	Affiner la cohérence et la	**	Nathalie Burnay	Plusieurs	Septembre 2014	Maîtrise de la

du continuum dans un premier temps au niveau du bac, ensuite entre le bac et le master 120	progression entre les différents cours et séminaires à caractère méthodologique au cours du cursus			réunions se sont déjà tenues.		méthodologie en sociologie, et de techniques d'analyse tant qualitative que quantitative variées.
Implémentation progressive de l'anglais dans le cursus. Phase 1. Introduction de supports pédagogiques et d'une possibilité de passer l'examen en langue anglaise dans la finalité Globalisation et multiculturalité.	Dans une première phase, via la finalité Globalisation et multiculturalité, il s'agira d'avoir une offre de formation qui au minimum s'appuie sur un support pédagogique en langue anglaise et permette de passer les examens en anglais.	**	Jean De Munck	Partiellement rencontrée dans les cours de la finalité, mais doit être systématisée	2014-2015	Amélioration de la pratique de l'anglais par les étudiants et attraction d'étudiants étrangers.

Annexe 2. 3. Master 120 en anthropologie

EN COURS Recommandations/ Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Echéance(s)	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
A.1. Pour accroître encore l'articulation entre les pôles d'excellence du laboratoire et ceux du programme de recherche, des finalités en anthropologie de la nature et en anthropologie du politique et du religieux pourraient être développées	1. Une nouvelle Finalité en "Anthropologie de la Nature et de l'Environnement" en lien avec les orientations DVLP du Master SPED a été créée ; 2. Adapter les calendriers des cours; 3. Un cours en Anthropologie de l'espace et habitat; un	2012	Prioritaire	Resp. Programme	1. Réalisé; 2. Réalisé; 3. réalisé; 4. A réaliser, probablement pour 2015; 5. En cours d'évaluation avec de potentiels partenaires; 6. En partie réalisé en lien avec la finalité "environnement". A approfondir.	2015	1. Réforme des programmes introduites en sept. 2011; 2. Rentrée 2011; 3. Evaluation de la possibilité pour la rentrée 2012; 4. Idem pour 2014; Réforme des programmes introduite en sept. 2012; 6. Réunion en

	<p>cours anthropologie de migration;</p> <p>4. Anthropologie des mondes virtuels; 5. Evaluer la faisabilité et l'opportunité d'une Finalité en anthropologie des religions; 6. envisager les synergies avec DVLP sur les 2 masters</p>						2011
A.5. Développer plus nettement les conventions avec l'Asie et avec le monde anglo-saxon. De fait, le petit nombre de conventions avec ces pays ne permet pas de répondre	<p>1. Réaliser un inventaire des possibilités et des demandes;</p> <p>2. Développer une stratégie de partenariat;</p> <p>3. Signer des</p>	2014	Prioritaire	Responsable Erasmus	1. Réalisé; 2. En cours via mise au vert; 3. Idem	2015	1. Signer des accords d'échange de Master avec des pays d'Asie et du Monde anglo-

à la demande étudiante."	accords ad-hoc.						saxon
C.2 Spécialiser davantage les masters, leur permettre de s'identifier en ajoutant un sous-titre au diplôme délivré, lier cette spécialisation à une réflexion sur les débouchés professionnels	Voir A1	2012	Moyen	Commission de programme	En cours	2015	
B.4. mettre en place un suivi des parcours des anciens étudiants	1. Lancement officiel de l'association lors d'une 1ère journée d'anciens	2013	Prioritaire	Commission de programme	1. L'Association d'anciens a été lancée mais peine à s'ouvrir plus largement; 2. faire appel aux anciens dans les WE de lancement	Fin 2014	1. Lancement d'une Association d'anciens ; 2. Faire appel aux anciens dans les journées d'information;

					d'année; 3. Journée des anciens à réaliser		3. organisation d'une journée par an pour les anciens
A.2.Comme les nouvelles générations d'étudiants sont particulièrement sensibles à la dimension professionnelle du programme, une évaluation plus pointue à ce sujet devra être opérée, et elle sera traduite en propositions opérationnelles.	En Commission de programme en lien avec B.4.	2014	Moyen	Commission de programme		2014	
A.4. Afin de disposer d'un bon tableau de bord des systèmes d'évaluation utilisés par les enseignants, et vu l'évolution annuelle	Evaluation à opérer en Commission de programmes	2014		Commission de programme	Un recadrage des cours du jury a été opéré. Une réflexion sur le	2014	

possible de ce type de procédés, on veillera une fois l'an, en commission de programme à inventorier puis équilibrer ces différentes pratiques					fond en lien avec les Learning outcomes est en cours		
B.5. Renforcer la place des langues de façon importante	Evaluation à opérer en Commission de programmes	2014		Commission de programme	A réaliser	2015	
B.8.mieux centrer certaines formations sur des objets en nombre limité pour tirer profit de l'interdisciplinarité sans désorienter les étudiants.	Voir B10 et B3.	2014 2014		Commission de programme	Un recadrage des cours du jury a été opéré. Une réflexion sur le fond en lien avec les Learning outcomes est en cours	2014	Un recadrage des cours du jury a été opéré. Une réflexion sur le fond en lien avec les Learnings outcomes est en cours

<p>B.9. Faire à terme une évaluation systématique des Masters récents et professionnalisant en associant notamment les anciens diplômés et les employeurs</p>	<p>En Commission de programme en lien avec B.4.</p>	<p>2014</p>		<p>Responsable de programme</p>	<p>A réaliser peut-être dans le cadre de la journée des anciens.</p>	<p>2014</p>	
---	---	-------------	--	---------------------------------	--	-------------	--

Annexe 2.4. Master 120 en sciences du travail, Master 60 en sciences du travail et Master 120 en gestion des ressources humaines

Axe 1 : Learning outcomes

Recommandations/ Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Différencier le master en sciences du travail du master en gestion des ressources humaines	-Définir le référentiel des acquis de l'apprentissage pour le master en gestion des ressources humaines -Définir la vision du diplômé	***	Responsable du programme Responsable adm	En cours	2013-2014	-Intégration des AA dans le programme des cours et dans les cahiers des charges du master en GRH -Mise en ligne des AA sur le site internet de l'Ecole des sciences du travail
Mise en œuvre des AA TRAV 60 et 120	Une réforme est prévue elle touche à la présentation des programmes sous le format des acquis d'apprentissages, au contenu d'un cours (LTRAV2620) qui abordera les aspects salariaux du travail et au format du mémoire 60.	***	Responsable du programme Responsable adm	En cours	2013-2014	Mise à jour du programme des cours et des cahiers des charges des cours

Axe 2 : Articulation entre la formation et le professionnel : Développer les réseaux des anciens étudiants et les liens avec les employeurs

Recommandations/ Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité * / ** / **	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Développer les réseaux d'anciens étudiants	Constituer un réseau d'anciens étudiants (LinkedIn et autres)	**	Responsable du programme Assistants	En cours	2012-2014	Réseau social actif et base de données des anciens
Développer les liens avec les employeurs	-Plaquette de présentation pour les employeurs dans le cadre des stages -Développer progressivement un réseau d'employeurs au moyen du fichier des maîtres de stage -Capitaliser sur les réseaux existants et sur la Chaire laboRH	**	Responsable du programme Responsable adm.	En cours	2013-2014	Base de données des employeurs
Axe 3 S'ouvrir au maximum aux collaborations externes						
Recommandations/ Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité * / ** / **	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Développement des collaborations avec les partenaires UCL (en particulier, LSM et PSP)	Impliquer les partenaires dans les actions liées au master GRH, pérenniser cette collaboration	**	Responsable du programme	En cours	2015	Conventions de collaboration

Développement de la mobilité des étudiants et des professeurs	-Routinisation des procédures de mobilité des étudiants -Développement et renouvellement des conventions d'échange	**	Responsable de programme Responsable échanges	En cours	2015	-Augmenter le nombre de destinations d'échanges -Accueil de Professeurs visiteurs -Séjours des membres de l'Ecole dans les Universités partenaires
Réseau Mest (Master européen en sciences du travail)	Organisation du meeting annuel du Mest et coordination du réseau	***	Responsable du programme Responsable échanges	En cours	2014	-Accueil des membres du Mest à l'UCL -Echanges actifs en matière de mobilité étudiante et professorale
Développer les collaborations avec les organisations (entreprises) proches de l'IST	Proposer des programmes de formation continuée, séminaires et événements permettant de partager nos connaissances et amenant ces partenaires à mieux connaître l'IST	*	Responsable du programme	En projet	2014-2015	-Certificat d'université dans les domaines de l'Ecole -Séminaires d'échanges

Annexe 2.5. Master 120 en sciences de la population et du développement

Axe 1 Acquis de l'apprentissage : Pédagogie et évaluation

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Développer l'usage des langues	Dossier de lectures dans des langues étrangères Encourager les étudiants à inscrire dans leur programme des cours supplémentaires de langue	*** *	Catherine Gourbin et Isabel Yépez	En cours A discuter avec l'ILV	Année académique 2013-2014	Permettre aux étudiants d'enrichir leur formation et d'élargir les débouchés professionnels
Coordonner les modes d'évaluation	Une séance collective avec les professeurs du programme pour le démarrage de la réforme de programme est prévue. Cette question sera alors soulevée et traitée.	***	Catherine Gourbin et Isabel Yépez		Septembre 2013	Meilleure adéquation entre les différents modes d'évaluation des cours du programme
Approfondir l'évaluation des cours et du programme des	Inciter chaque enseignant à réaliser cette évaluation en grand groupe à la fin de	***	Catherine Gourbin et Isabel Yépez	Certains enseignants le font déjà	Année	

cours et du programme	son cours Prévoir chaque quadrimestre une assemblée plénière par année entre responsable(s) de programme et étudiants représentés ou présents	***			académique 2013-2014	
-----------------------	--	-----	--	--	-------------------------	--

Axe 2 Articulation entre formation, monde professionnel et citoyenneté

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Favoriser et faciliter la possibilité de faire un stage	Attribution de crédits pour la réalisation d'un stage Création d'une base de données sur les terrains de stages	*** ***	Catherine Gourbin, Bruno Schoumaker et Vincent Legrand	Réalisé L'enquête auprès des anciens du Master réalisée en mars 2013 a permis, entre autres, d'identifier des terrains de stage potentiels L'enquête sera élargie aux promotions antérieures des DES et DEA en population et développement	Septembre 2013 et mise à jour annuellement. Janvier 2014	Familiariser les étudiants avec le monde professionnel
Systématiser la connexion avec les milieux professionnels	Création d'une base de données des organisations dans lesquelles travaillent les diplômés du Master.	** **	Catherine Gourbin, Bruno Schoumaker et Isabel Yépez	L'enquête auprès des anciens a déjà permis de lister les organisations/institutions/ONGs dans lesquelles travaillent les anciens diplômés L'enquête sera élargie aux promotions antérieures des DES et DEA en démographie et en développement	Septembre 2013 et mise à jour annuellement Janvier 2014	Favoriser l'insertion des diplômés du Master sur le marché du travail

	Inviter des anciens à présenter leurs domaines d'activité professionnelle aux étudiants			Organisation d'une après-midi/soirée en mars 2014	Mars 2014	
Mettre en place une association d'anciens	Initier la réflexion avec d'autres programmes de l'Ecole PSAD	*	Ecole PSAD	Non initié	2015	Contribuer à l'élargissement des terrains de stage et des débouchés professionnels

Axe 3 Mobilité étudiants

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus	Commentaires
Renforcer l'ouverture à l'internationale des étudiants	Accroître et diversifier les accords Erasmus et Mercator d'échanges, en particulier avec les universités anglophones	**	Catherine Gourbin, Bruno Schoumaker et Isabel Yopez		Septembre 2014	Augmentation du nombre d'étudiants ayant une mobilité en Baccalauréat ou en Master	Les sciences de la population et du développement n'ont pas de Baccalauréat spécifique mais une mineure de 30 crédits existe en population et

							sociétés. Au niveau du Baccalauréat, une mobilité Erasmus d'un quadrimestre dans une université organisant un programme en démographie ou en développement remplacerait la mineure.
--	--	--	--	--	--	--	---

Axe 4. Visibilité de la formation en démographie

Recommandations/ Nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation	Echéances	Résultats attendus
Améliorer la visibilité de la formation en démographie	Etudier la faisabilité de cette suggestion avec le CEFO	*	Catherine Gourbin et Bruno Schoumaker	Non initié		Diplôme mentionnant la formation en démographie